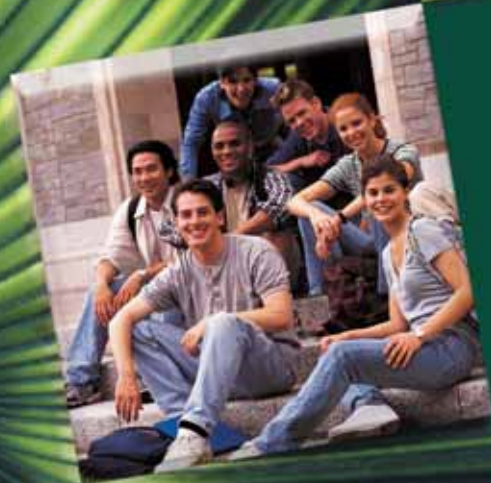
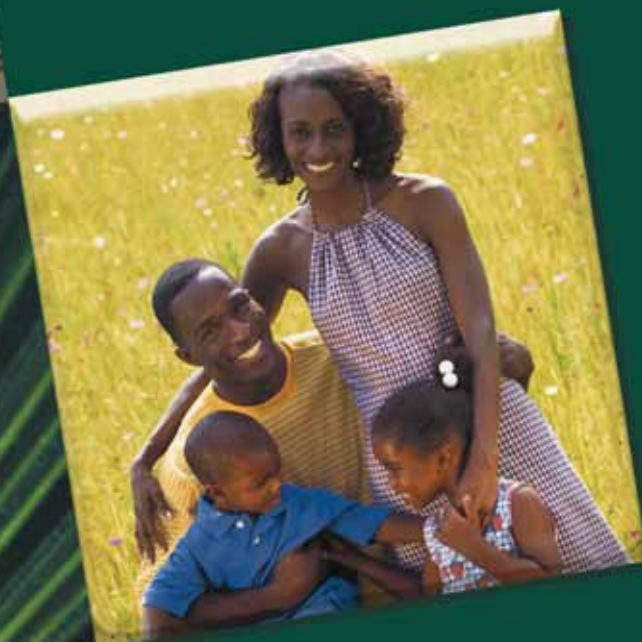


Les minorités raciales francophones en Ontario

Profil statistique



Ontario

Office des affaires
francophones

VEUILLEZ NOUS JOINDRE POUR OBTENIR GRATUITEMENT UN EXEMPLAIRE DU PRÉSENT DOCUMENT :

Office des affaires francophones

Gouvernement de l'Ontario
900, rue Bay, édifice Mowat, 4^e étage
Toronto (Ontario) M7A 1C2

Tél. : 416 325-4949 ou 1 800 268-7507 (sans frais)

Télééc. : 416 325-4980

ATS : 416 325-0017

Courriel : ofa@ofa.gov.on.ca

Internet : www.oaf.gouv.on.ca (téléchargement en format PDF)

Numéro ISBN : 0-7794-8698-6 (PDF)

Entente sur les droits d'auteurs

Toute référence au document suivant doit citer l'Office des affaires francophones et Statistique Canada comme sources de renseignements. La reproduction en tout ou en partie de ce document est autorisée aux fins de diffusion, mais pas de vente.

Septembre 2005

Profil statistique – Les minorités raciales francophones en Ontario

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
MÉTHODOLOGIE	5
DÉMOGRAPHIE	6
Représentation	6
Distribution régionale	7
Groupes d'âge	7
Mobilité et immigration	8
Lieu de naissance	9
ÉDUCATION	10
Niveaux de scolarité	10
Domaine d'études	12
MARCHÉ DU TRAVAIL	15
Taux d'activité	15
Taux de chômage	16
Professions	17
Langue d'usage au travail	18

TABLE DES MATIÈRES

REVENU	19
Revenu d'emploi	19
Revenu total	21
Revenu familial	22
Principale source de revenu	23
Seuil de faible revenu	25
GLOSSAIRE ET RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	26

INTRODUCTION



L'Office des affaires francophones (OAF) vous présente le profil statistique des minorités raciales francophones en Ontario, basé sur le recensement de 2001 de Statistique Canada.

Vous trouverez dans ce profil un portrait statistique des francophones de l'Ontario qui sont membres d'une minorité raciale. Quatre autres profils sur les francophones sont présentés par l'Office : *Les francophones en Ontario*, *Les femmes francophones en Ontario*, *Les jeunes francophones en Ontario* et *Les personnes âgées francophones en Ontario*. Ils étudient plus en profondeur les données se rapportant à des segments précis de la population francophone ontarienne.

Voici quelques faits saillants découlant de l'examen des données statistiques sur les minorités raciales francophones :

En Ontario, la population francophone issue des minorités raciales représente 10,3 % de la population francophone de la province;

Près de 60 % des minorités raciales francophones résident dans la région centrale et le tiers dans l'Est de la province;

Près des trois quarts des minorités raciales francophones sont nées à l'extérieur du pays et ce, comparé à 6,8 % dans la population francophone et 27,9 % au sein de la population totale ontarienne;

Parmi les personnes issues des minorités raciales francophones nées à l'extérieur du pays, 31,5 % sont nées en Afrique, 30,5 % en Asie et 18 % au Moyen-Orient;

Le niveau de scolarité des minorités raciales francophones est nettement plus élevé que celui des francophones en général, des minorités raciales et de l'ensemble de la population ontarienne;

Le taux de chômage des minorités raciales francophones est nettement plus élevé que celui des francophones et de l'ensemble des minorités raciales de la province;

Le revenu d'emploi des minorités raciales francophones est plus faible que celui des francophones dans la population générale;

La proportion de francophones membres d'une minorité raciale vivant sous le seuil de faible revenu est plus de deux fois plus élevée que celle observée chez les francophones. Elle est également plus élevée que la proportion pour l'ensemble des minorités raciales de la province.

MÉTHODOLOGIE



Ce profil sur les minorités raciales francophones en Ontario se fonde sur les résultats du recensement de 2001 de Statistique Canada. On réfère aussi dans certains cas aux données du recensement de 1996.

L'Office des affaires francophones définit les francophones appartenant à une minorité raciale à partir de la variable sur la *minorité raciale* combinée à la variable *français, première langue officielle parlée*, plutôt que la variable *français langue maternelle*. La variable *français première langue officielle parlée* est calculée à partir de trois questions du questionnaire concernant la *langue maternelle*, la *langue parlée à la maison* et la *connaissance des langues officielles*.

L'étude porte sur un nombre de variables, notamment les caractéristiques socio-démographiques, les niveaux de scolarité, la participation au marché du

travail et le revenu des minorités raciales francophones en Ontario. Exception faite de certaines données démographiques, la plupart des statistiques se rapportent au groupe des 15 ans et plus.

Deux formulaires ont été utilisés pour le recensement de 2001. Le formulaire abrégé (Profil 2A) a été distribué à la population en entier (100 %) et comprend une question sur la langue maternelle. Le formulaire long (Profil 2B) a été distribué à un échantillon de 20 % de la population et renferme des questions plus détaillées, telles que les questions sur le niveau de scolarité, le revenu, la participation au marché du travail, etc. Les données du présent profil sont tirées exclusivement du formulaire long (Profil 2B).

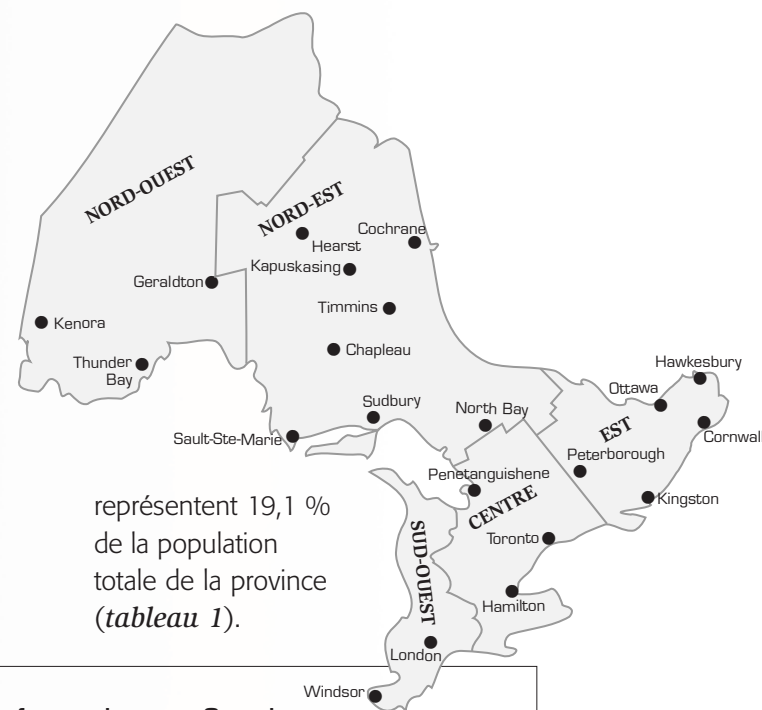
Des comparaisons sont faites avec la population francophone générale et l'ensemble des minorités raciales de l'Ontario pour mettre en relief la situation relative aux minorités raciales francophones. Les différences relevées dans ce document ne sont pas testées statistiquement et sont considérées comme étant des indications de tendances possibles.

¹ La variable *français première langue officielle parlée* a été utilisée plutôt que la variable *français langue maternelle* pour estimer la proportion de minorités raciales francophones dans la population francophone totale.

DÉMOGRAPHIE

REPRÉSENTATION

Selon les données du recensement de 2001, on dénombre 58 520 francophones appartenant à une minorité raciale en Ontario soit une augmentation de 41,9 % entre 1996 et 2001. Toutes les régions ont connu une augmentation relativement importante du nombre de francophones membres d'une minorité raciale. Ils représentent 10,3 % de la population francophone de la province¹. En comparaison, les minorités raciales



représentent 19,1 % de la population totale de la province (tableau 1).

Région	Minorités raciales francophones	% des minorités raciales francophones dans la population francophone	% des minorités raciales dans la population totale	% des minorités raciales francophones dans l'ensemble des minorités raciales
Est	20 135	8,8 %	10,1 %	13,1 %
Centre	34 870	21,2 %	25,2 %	1,8 %
Sud-Ouest	2 780	8,5 %	6,4 %	3,0 %
Nord-Est	665	0,5 %	1,3 %	9,5 %
Nord-Ouest	75	0,9 %	1,6 %	2,0 %
Ontario	58 520	10,3 %	19,1 %	2,7 %
Division d'Ottawa	19 135	14,1 %	18,0 %	13,9 %
Municipalité régionale de York	3 570	26,4 %	29,8 %	1,7 %
Division de Toronto	20 455	33,2 %	42,8 %	1,9 %
Municipalité régionale de Peel	5 935	29,0 %	38,5 %	1,6 %
Division de Hamilton	1 365	15,6 %	10,9 %	2,6 %
Municipalité régionale de Waterloo	895	11,4 %	10,2 %	2,0 %
Comté de Essex	1 650	10,2 %	11,4 %	3,9 %
Comté de Middlesex	900	13,7 %	9,3 %	2,4 %
Division du Grand Sudbury	345	0,8 %	2,0 %	11,0 %

1

Tableau 1

Comme pour l'ensemble des membres des minorités raciales, leur proportion est plus élevée dans le Centre que dans les autres régions, où ils représentent plus d'un francophone sur cinq de la région (21,2 %). Les minorités raciales francophones représentent 8,8 % et 8,5 % des francophones de l'Est et du Sud-Ouest de l'Ontario, mais moins de 1 % de ceux du Nord de l'Ontario. Elles représentent un francophone sur trois dans la région de Toronto et 29 % et 26,4 % des francophones des municipalités régionales de Peel et de York. Dans la région d'Ottawa et de Hamilton, les minorités raciales francophones représentent plus d'un francophone sur sept (14,1 % et 15,6 % respectivement).

Les minorités raciales francophones représentent 2,7 % des minorités raciales de l'Ontario. Leur proportion est plus élevée dans l'Est (13,1 %) et le Nord-Est

² Ce pourcentage diffère quelque peu de celui fourni dans le document *Les francophones en Ontario*, puisqu'il est basé sur les données tirées du profil 2B plutôt que sur celles du profil 2A.

(9,5 %) de la province. Dans les autres régions, les minorités raciales francophones sont moins de 5 % de l'ensemble des minorités raciales de la région.

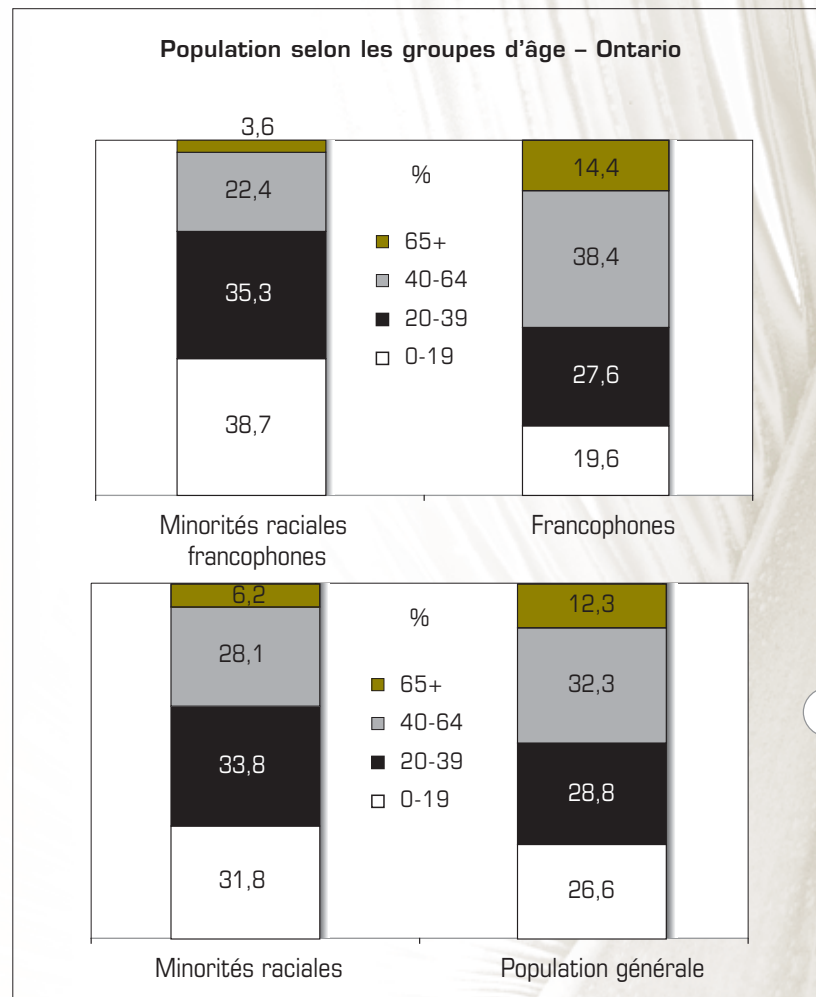
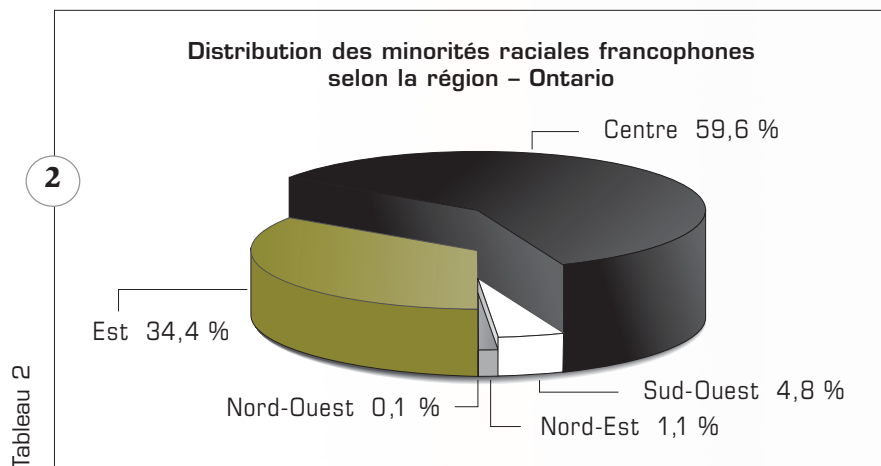
DISTRIBUTION RÉGIONALE

Le Centre regroupe 59,6 % des minorités raciales francophones de la province alors que l'Est en regroupe 34,4 %. Dans les autres régions, on retrouve moins de 5 % des minorités raciales francophones de la province (*tableau 2*).

En comparaison, 25 %² des francophones, 88 % des minorités raciales et 66,7 % de la population totale résident dans le Centre de la province. L'Est regroupe 41,2 % des francophones, 7,2 % des minorités raciales et 13,5 % de la population totale de la province.

GROUPES D'ÂGE

La population francophone issue des minorités raciales est nettement plus jeune que la population francophone en général. Par rapport à l'ensemble de la population francophone, les minorités raciales sont surreprésentées dans les groupes d'âge de 0 à 19 ans (38,7 % contre 19,6 %) et 20 à 39 ans (35,3 % contre 27,6 %) et sous-représentées dans les autres groupes d'âge, de 40 à 64 ans (22,4 % contre 38,4 %) et 65 ans (3,6 % contre 14,4 %).





et plus (3,6 % contre 14,4 %). On observe la même relation entre les minorités raciales et la population générale, sauf que les différences sont moins marquées que pour la population francophone (*tableau 3*).

Les femmes francophones issues des minorités raciales représentent 51,4 % des minorités raciales francophones de la province. Elles sont surreprésentées par rapport à leurs homologues masculins dans les classes d'âge de 0 à 19 ans

(39,9 % contre 37,4 %) et 20 à 39 ans (36,9 % contre 33,6 %) et sous-représentées dans les groupes plus âgés, de 40 à 64 ans (20,1 % contre 24,9 %) et 65 ans et plus (3,1 % contre 4 %) (*tableau 4*).

MOBILITÉ ET IMMIGRATION

Les francophones issus d'une minorité raciale qui se sont établis en Ontario entre les recensements de 1996 et 2001 sont au nombre de 16 935 : 6 275 d'entre eux provenaient d'autres provinces canadiennes et 10 660 arrivaient de l'extérieur du Canada.

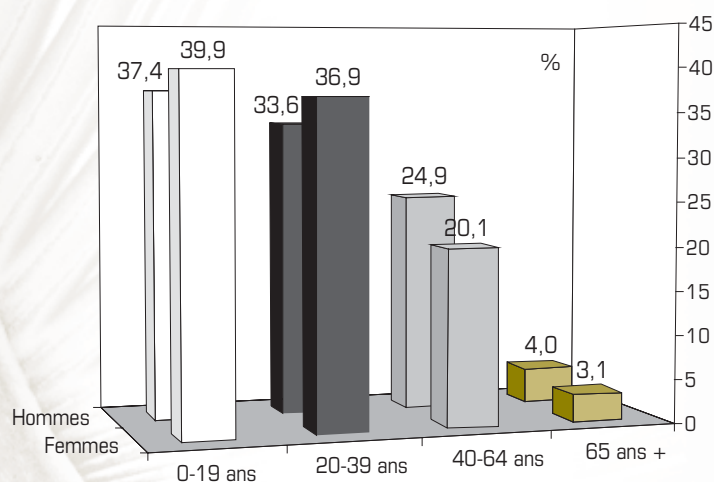
Entre 1996 et 2001, plus de trois francophones sur cinq issus d'une minorité raciale sont venus d'un autre pays (62,9 %) et un sur trois, de la province de Québec (33,1 %). En comparaison, seulement 4,9 % de l'ensemble des

minorités raciales établies en Ontario durant cette période provenaient du Québec. La grande majorité était originaire d'un autre pays (89,4 %).

Parmi les francophones de vingt ans et plus qui sont membres d'une minorité raciale en provenance du Québec, plus de deux sur cinq se sont installés dans la division d'Ottawa (40,2 %) et près du tiers dans la division de Toronto (31,3 %). Parmi ceux en provenance de l'extérieur du Canada, près des deux tiers (66 %) se sont installés dans la région centrale et plus du quart (27,2 %) dans l'Est de la province. Toronto et Ottawa sont les principales communautés d'accueil de ces nouveaux arrivants (44,1 % et 26,4 %). Pour l'ensemble de la population francophone en provenance de l'extérieur du Canada, plus de la moitié (55,2 %) s'est installée dans le Centre et plus du tiers (35,9 %) dans l'Est de la province entre 1996 et 2001. En comparaison, on observe une plus forte proportion en provenance de l'étranger s'établissant dans la région centrale dans la population générale et pour l'ensemble des minorités raciales de vingt ans et plus (83,9 % et 87,5 %).

Les francophones membres d'une minorité raciale constituent une population essentiellement immigrante : près des trois quarts des minorités raciales francophones de l'Ontario sont des immigrants (73,2 %). Pour l'ensemble des francophones, la proportion n'est que de 6,4 % et au sein de la popu-

Minorités raciales francophones selon le sexe et les groupes d'âge - Ontario



4

Tableau 4

lation totale, 28,3 %. Il y a cependant des variations régionales importantes. C'est dans le Centre et le Sud-Ouest que les proportions d'immigrants francophones issus d'une minorité raciale sont les plus fortes (75,5 % et 75,6 %) et le Nord-Est et Nord-Ouest les plus faibles (40,8 % et 14,3 %) (*tableau 5*).

Plus du quart des immigrants francophones membres d'une minorité raciale ont obtenu leur statut d'immigrant entre 1996 et 2001 (28,8 %). Cette proportion est nettement plus élevée que dans la population francophone générale (17,5 %). Elle est également plus élevée que dans l'ensemble des minorités raciales de la province (25,9 %) (*tableau 6*).

On observe le même phénomène dans les régions. La proportion d'immigrants francophones membres d'une minorité raciale ayant obtenu leur statut d'immigrant entre 1996 et 2001 varie de

37 % dans le Sud-Ouest de la province à 20,4 % dans le Nord-Est³. Les proportions régionales correspondantes dans la population francophone générale sont de 20,7 % et 5,2 %.

LIEU DE NAISSANCE

Les minorités raciales francophones se différencient nettement de l'ensemble de la population francophone de l'Ontario par leur lieu de naissance. Moins d'un francophone sur cinq appartenant à une minorité raciale est né en Ontario (19 %) comparativement à 65,1 % dans la population francophone totale. La proportion née au Québec est également inférieure : 5,9 % chez les minorités raciales francophones comparé à 22,7 % pour l'ensemble des francophones.

Près de trois francophones sur quatre issus d'une minorité raciale sont nés à l'extérieur du Canada (74,3 %) et ce, comparativement à 6,8 % pour l'ensemble des francophones. La proportion



observée auprès des minorités raciales est comparable à celle des minorités raciales francophones (71,8 % contre 74,3 %). La proportion correspondante dans la population ontarienne totale est de 27,9 %.

Parmi les francophones appartenant à une minorité raciale nés à l'extérieur du pays, 31,5 % sont nés en Afrique, 30,5 % en Asie et 18 % au Moyen-Orient. Chez les francophones dans

³ En excluant le Nord-Ouest, où le nombre d'immigrants francophones issus d'une minorité raciale est relativement faible.

Tableau 5

Proportion d'immigrants selon la région - Ontario

Région	Minorités raciales francophones	Francophones	Minorités raciales	Population totale
Est	69,9 %	4,3 %	70,4 %	15,6 %
Centre	75,5 %	16,0 %	74,9 %	35,4 %
Sud-Ouest	75,6 %	6,5 %	65,6 %	16,4 %
Nord-Est	40,8 %	0,6 %	52,2 %	6,7 %
Nord-Ouest	14,3 %	2,5 %	57,9 %	9,1 %
Ontario	73,2 %	6,4 %	74,1 %	28,3 %

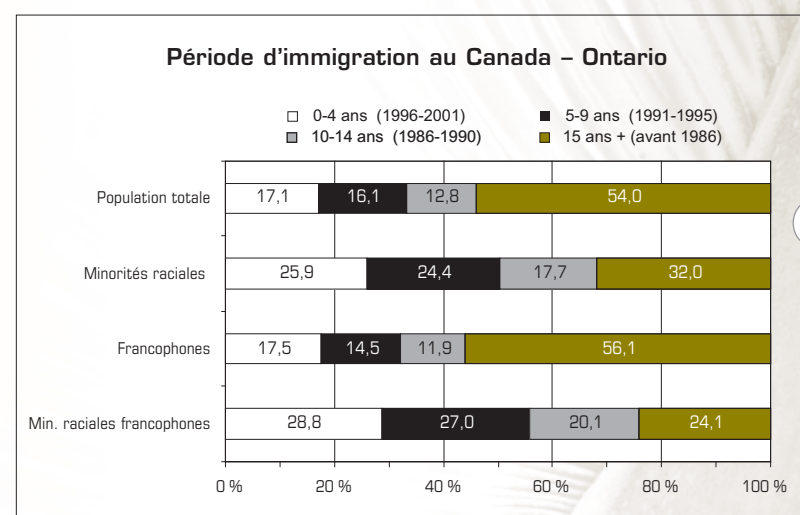


Tableau 6

la population générale, 43,9 % sont originaires d'Europe, 28,6 % d'Afrique, 5,9 % d'Asie et 7,1 % du Moyen-Orient. En comparaison, 59,7 % de l'ensemble des membres des minorités raciales de l'extérieur du Canada sont nés en Asie et 7,7 % en Afrique et au Moyen-Orient (*tableau 7*).

ÉDUCATION

NIVEAUX DE SCOLARITÉ

Le niveau de scolarité des francophones appartenant à une minorité raciale tend à être supérieur à celui de l'ensemble des francophones, des minorités raciales et de la population générale de l'Ontario.

Études postsecondaires

Plus des deux tiers des minorités raciales francophones ont entrepris des études postsecondaires (67,8 %). Cette proportion est nettement plus élevée que celle des francophones (52,2 %), des minorités raciales (60 %) et de la population totale de l'Ontario (55,9 %).

La proportion détenant un diplôme d'études universitaires est également supérieure chez les minorités raciales francophones que parmi les autres groupes. Ainsi, la proportion des minorités raciales francophones détenant un diplôme universitaire de baccalauréat ou d'études supérieures est de 31,7 % comparativement à 14,7 % chez les francophones, 24,5 % pour l'ensemble des minorités raciales et 17,5 % dans la population

7

Lieu de naissance des minorités raciales francophones nées à l'extérieur du pays

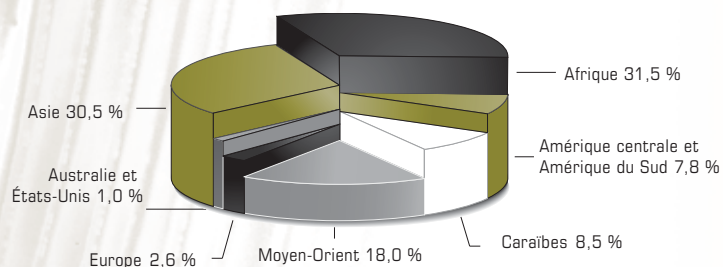


Tableau 7a

7

Lieu de naissance des francophones nés à l'extérieur du pays

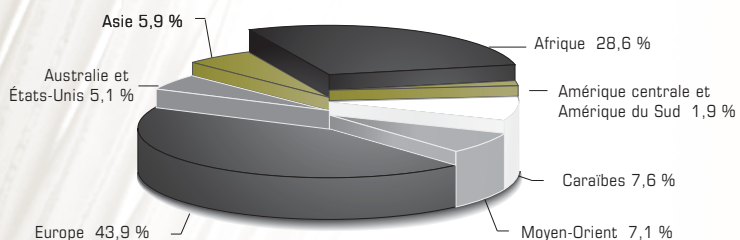


Tableau 7b

7

Lieu de naissance des minorités raciales nées à l'extérieur du pays

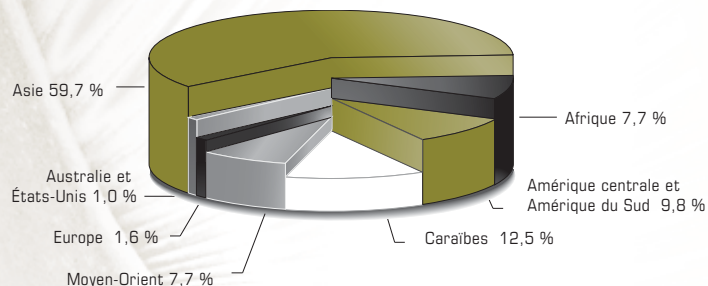
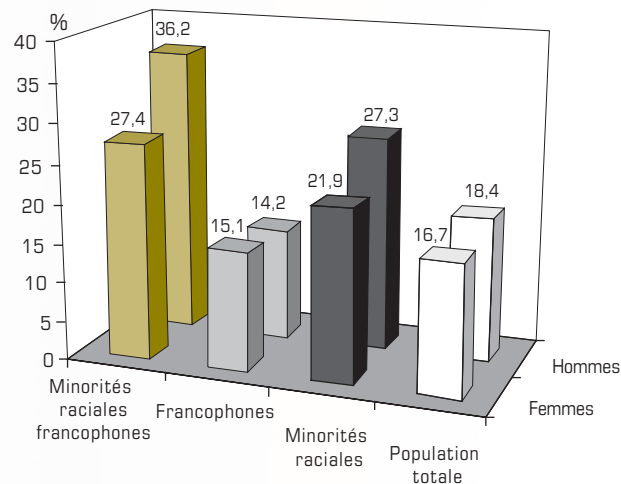


Tableau 7c

Titulaires d'un baccalauréat ou plus - Ontario



8

Tableau 8

ontarienne totale. Cette observation est valable pour les deux sexes.

Cependant, les écarts entre les deux sexes sont plus importants chez les minorités raciales francophones que pour les autres groupes. La proportion de minorités raciales francophones ayant un diplôme universitaire est plus élevée chez les hommes que chez leurs homologues féminins (36,2 % contre 27,4 %). Elle est également plus élevée chez les hommes que chez les femmes pour l'ensemble des minorités raciales (27,3 % contre 21,9 %) et dans la population générale (18,4 % et 16,7 %). Chez les francophones, on observe la relation inverse. On observe une proportion plus élevée de femmes que d'hommes détenant un diplôme d'études universitaires (15,1 % contre 14,2 %) (*tableau 8*).

Études supérieures

La proportion de détenteurs d'un diplôme de baccalauréat qui poursuivent des études supérieures est plus élevée chez les minorités raciales francophones (41,2 %) que dans la population francophone générale (37,3 %), l'ensemble des minorités raciales (30,6 %) et la population ontarienne totale (33,7 %). Cette observation est valable pour les deux sexes.

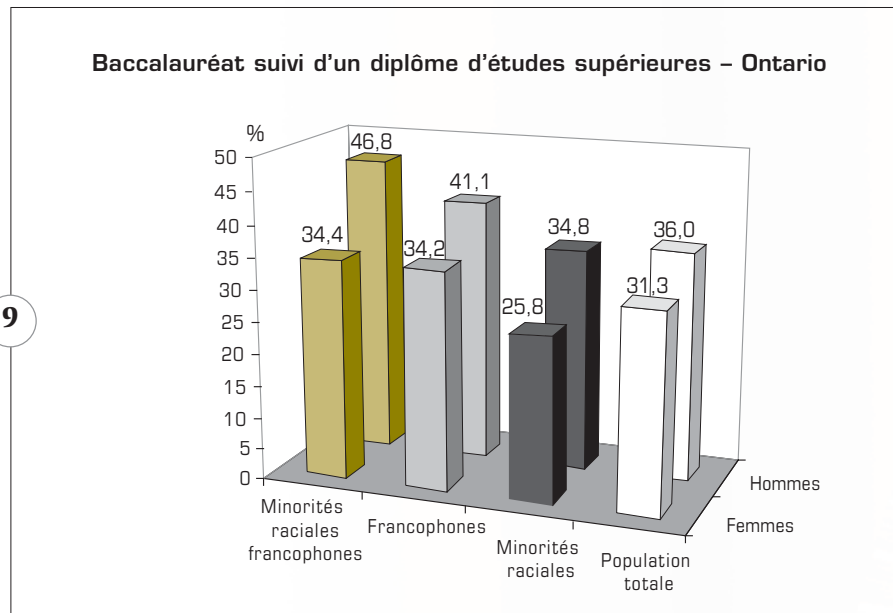
Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à poursuivre des études supérieures (après) l'obtention d'un baccalauréat. Cependant, c'est parmi les minorités raciales francophones que l'écart entre les deux sexes est le plus marqué (46,8 % contre 34,4 %) (*tableau 9*).

Dans la même veine, les minorités raciales francophones sont proportion-

nellement plus nombreuses à détenir un diplôme de maîtrise ou de doctorat (9,7 %) que les francophones dans la population générale (3,4 %), l'ensemble des minorités raciales (5,5 %) et la population ontarienne totale (3,8 %). Cette observation est valable pour les deux sexes.

Cependant, les hommes sont relativement plus nombreux que les femmes à détenir un diplôme de maîtrise ou de doctorat. L'écart observé entre les deux sexes est le plus élevé chez les minorités raciales francophones (13,6 % contre 6 %) et le plus faible dans la population francophone totale (4,1 % contre 2,8 %). Pour l'ensemble des minorités raciales de la province, les proportions correspondantes sont de 7,4 % chez les hommes et 3,8 % chez les femmes (*tableau 10*).

Tableau 9



10

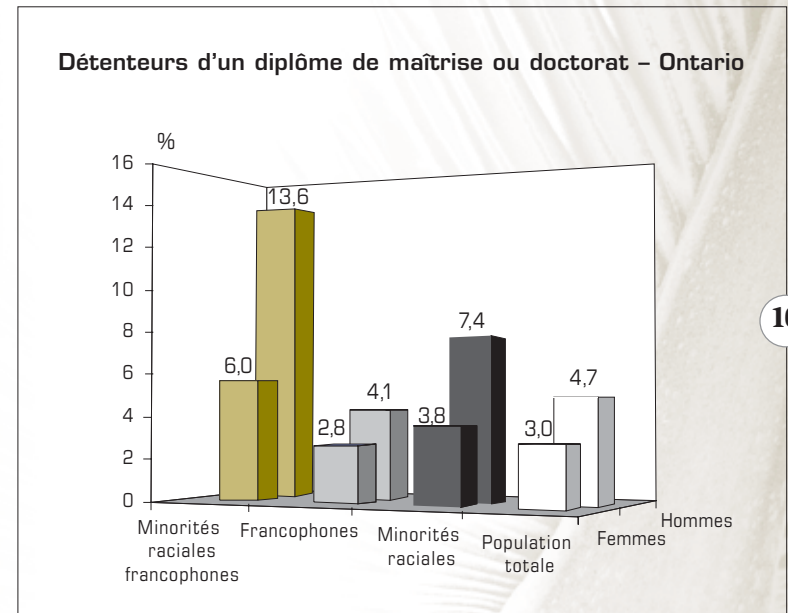


Tableau 10

DOMAINE D'ÉTUDES

Diplôme/certificat d'études postsecondaires

Les minorités raciales francophones se distinguent de la population francophone générale dans le domaine des sciences : elles sont surreprésentées dans les domaines du *génie et des sciences appliquées* (11,6 % contre 3,2 %) et des *mathématiques, informatique et sciences physiques* (9 % contre 3 %). La proportion de minorités raciales francophones dans ces domaines d'études est similaire à celle que l'on retrouve pour l'ensemble des minorités raciales de l'Ontario. Cependant, elles se démarquent de l'ensemble des minorités raciales dans les domaines des *lettres et des sciences humaines* (10,6 % contre 6,3 %) et des *sciences sociales* (13,3 % contre 9,8 %), où elles sont également surreprésentées par rapport à la population francophone générale (*tableau 11*). Ces observations sont valables pour les deux sexes dans ces domaines d'études.

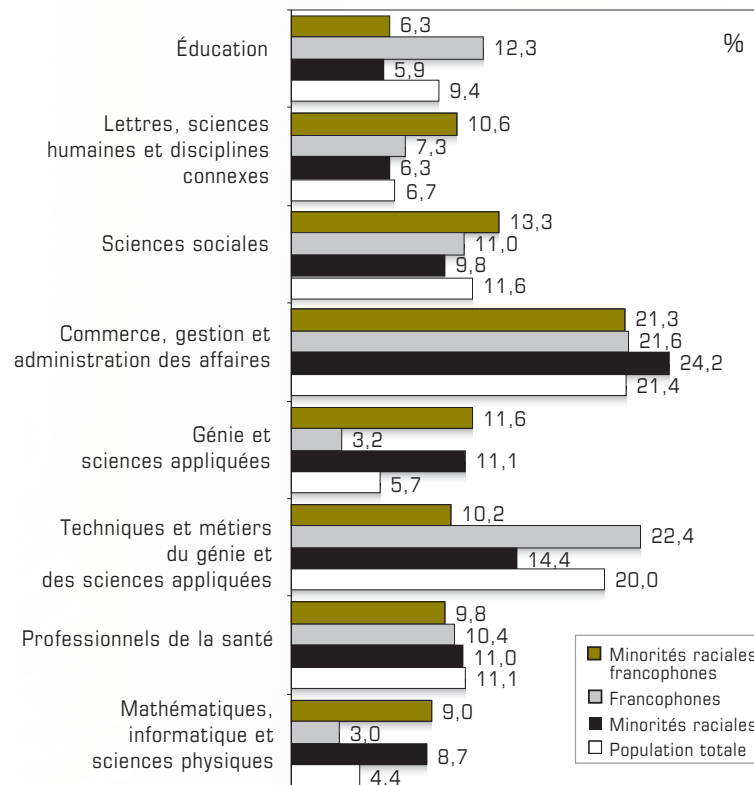
Les minorités raciales francophones sont sous-représentées par rapport à la population francophone générale dans le domaine de *l'éducation* (6,3 % contre 12,3 %) et des *techniques et métiers du génie et des sciences appliquées* (10,2 % contre 22,4 %). La proportion de minorités raciales francophones dans le domaine de *l'éducation* est semblable à celle que

l'on retrouve pour l'ensemble des minorités raciales (6,3 % contre 5,9 %) mais est cependant inférieure à cette dernière dans les *techniques et métiers du génie et des sciences appliquées* (10,2 % contre 14,4 %).

Dans le domaine de *l'éducation*, les proportions d'hommes et de femmes francophones membres d'une minorité raciale sont également inférieures à

celles observées chez leurs homologues du même sexe dans la population francophone totale (femmes 8,6 % contre 17,8 %; hommes 4,2 % contre 6,2 %). La proportion observée dans les *techniques et métiers du génie et des sciences appliquées* est également inférieure à celles des francophones chez les hommes (15,4 % contre 42,1 %), mais pas chez leurs homologues féminins (4,6 % contre 4,4 %) (*tableaux 12 et 13*).

Domaine d'études, diplôme postsecondaire – Les deux sexes



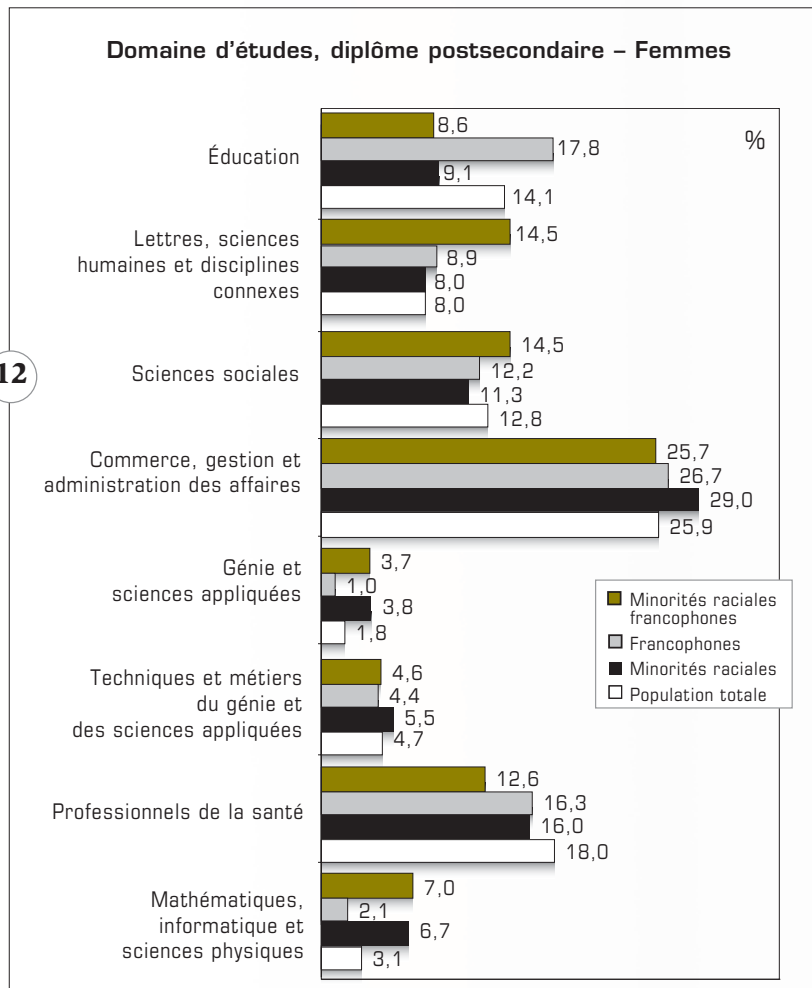
Pour l'ensemble des minorités raciales francophones, la proportion de personnes dans les *professions de la santé* est légèrement inférieure à celle observée dans la population francophone totale (9,8 % contre 10,4 %). Cependant, on obtient un tableau différent lorsqu'on examine les données selon le sexe. Chez les minorités raciales francophones, les hommes sont surreprésentés dans ce domaine par



rapport à leurs homologues masculins dans la population francophone totale

(7,3 % et 4 %) tandis que c'est l'inverse chez les femmes (12,6 % contre 16,3 %). La proportion de femmes dans le domaine de la *santé* est également inférieure à celle observée chez les femmes pour l'ensemble des minorités raciales (12,6 % contre 16 %). Chez les hommes, la proportion est supérieure à celle observée parmi les minorités raciales masculines (7,3 % contre 5,9 %).

12



13

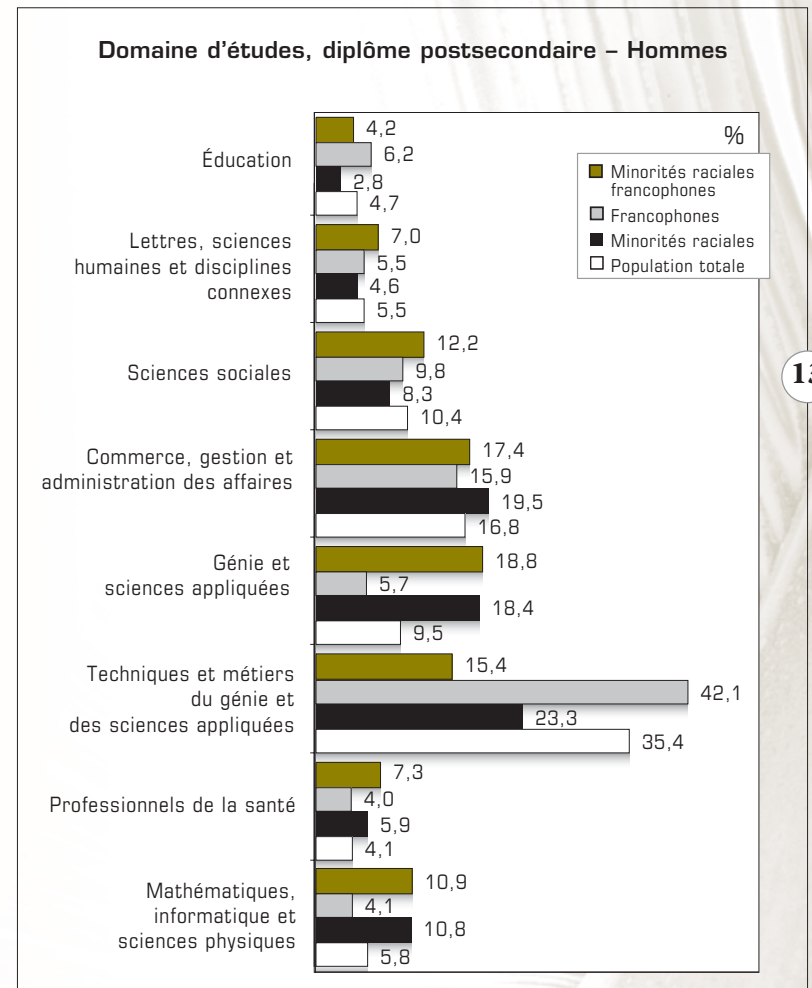


Tableau 13

Baccalauréat ou plus

Les minorités raciales francophones détenant un diplôme de baccalauréat sont surreprésentées par rapport à la population francophone générale dans le domaine du *génie et des sciences appliquées* (18,3 % contre 8 %) et *des mathématiques, informatique et sciences physiques* (12,8 % contre 6,9 %) (*tableau 14*). Ces observations sont valables pour les deux sexes (*tableaux 15 et 16*).

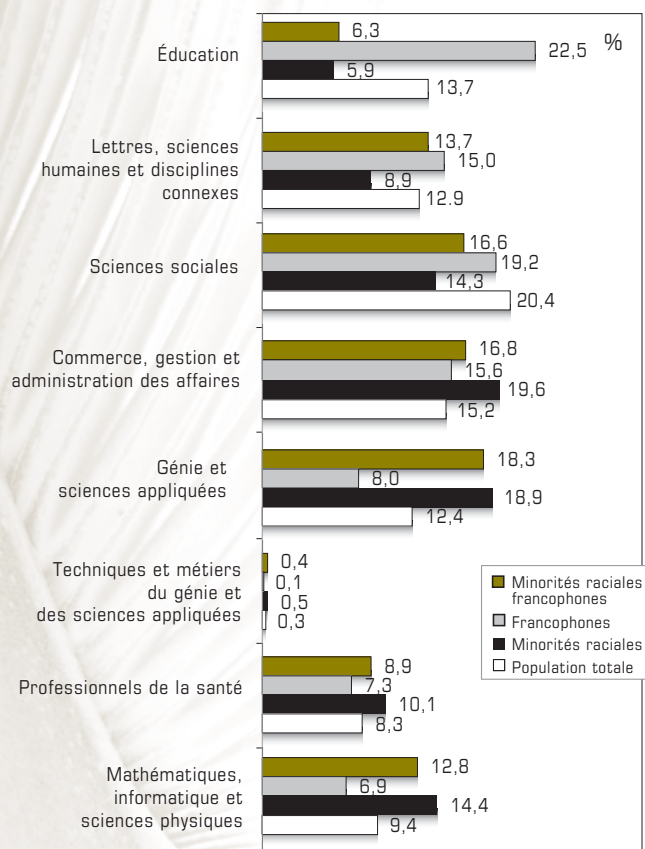


Les minorités raciales francophones sont également surreprésentées par rapport à la population francophone dans le domaine du *commerce, gestion et*

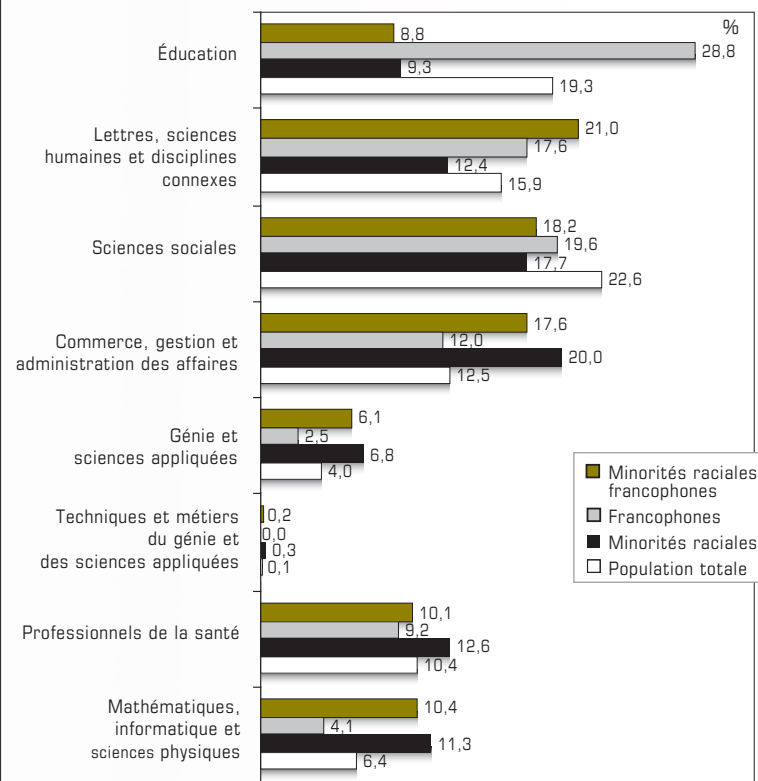
administration des affaires (16,8 % contre 15,6 %). Cependant, la relation entre les deux groupes varie selon le sexe : les femmes sont surreprésentées par rapport à leurs homologues francophones féminins (17,6 % contre 12 %) tandis que les hommes sont sous-représentés (16,3 % contre 19,9 %).

Cependant, les minorités raciales francophones sont nettement sous-représentées par rapport à la population francophone totale dans le

Domaine d'études, baccalauréat ou plus – Les deux sexes



Domaine d'études, baccalauréat ou plus – Femmes



domaine de l'éducation (6,3 % contre 22,5 %) et ce, pour les deux sexes. La proportion de minorités raciales francophones dans ce domaine d'études est semblable à celle que l'on retrouve pour l'ensemble des minorités raciales (6,3 % contre 5,9 %) et ce, pour les deux sexes également.

Contrairement à l'ensemble des diplômés d'études postsecondaires, les détenteurs d'un baccalauréat ou plus sont sous-représentés par rapport à la population

francophone générale dans les domaines des sciences sociales (16,6 % contre 19,2 %) et des lettres et sciences humaines (13,7 % contre 15 %). On observe cependant des variations selon le sexe dans le domaine des lettres et sciences humaines : les hommes sont sous-représentés par rapport à leurs homologues francophones masculins (8,1 % contre 11,9 %) tandis que les femmes sont surreprésentées en comparaison aux femmes francophones (21 % contre 17,6 %).

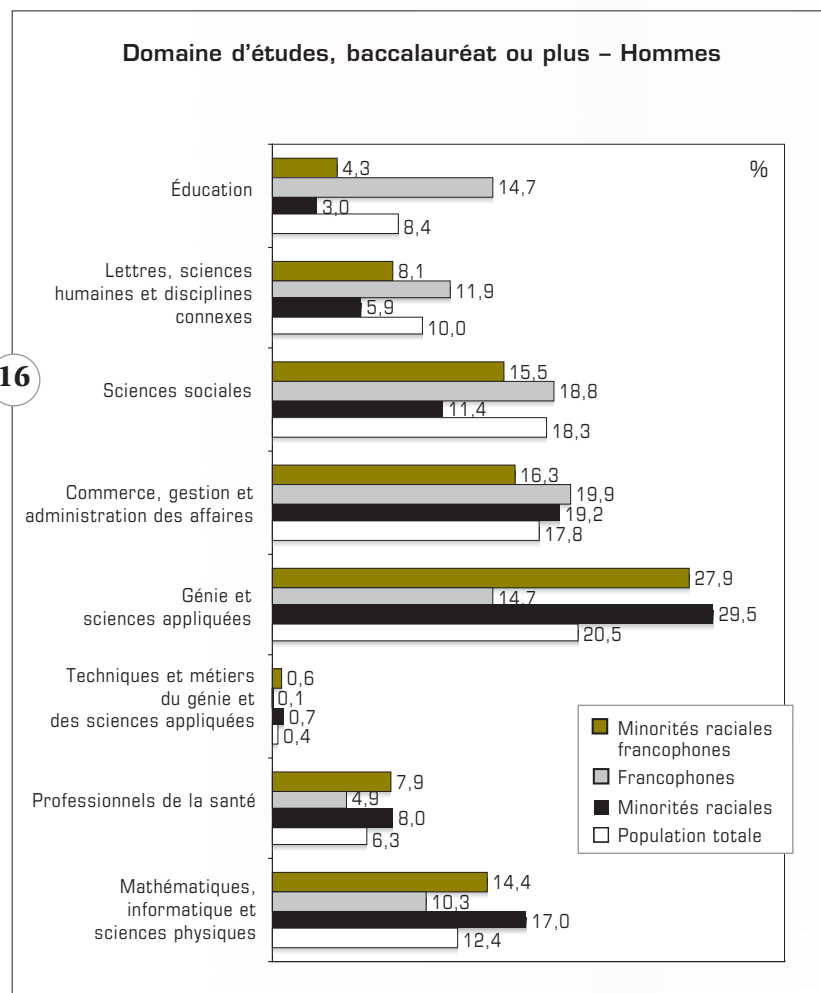
MARCHÉ DU TRAVAIL

TAUX D'ACTIVITÉ

Le taux d'activité est le pourcentage de la population active totale, c'est-à-dire la population occupée ou étant à la recherche d'un emploi, par rapport à la population âgée de 15 ans et plus. Le taux d'activité des francophones issus d'une minorité raciale est supérieur à celui des francophones dans la population générale (66,5 % contre 64,6 %). Il est cependant inférieur à celui de l'ensemble des minorités raciales de la province (66,5 % contre 67,5 %). Ces observations s'appliquent aux deux sexes (voir *tableau 17*).

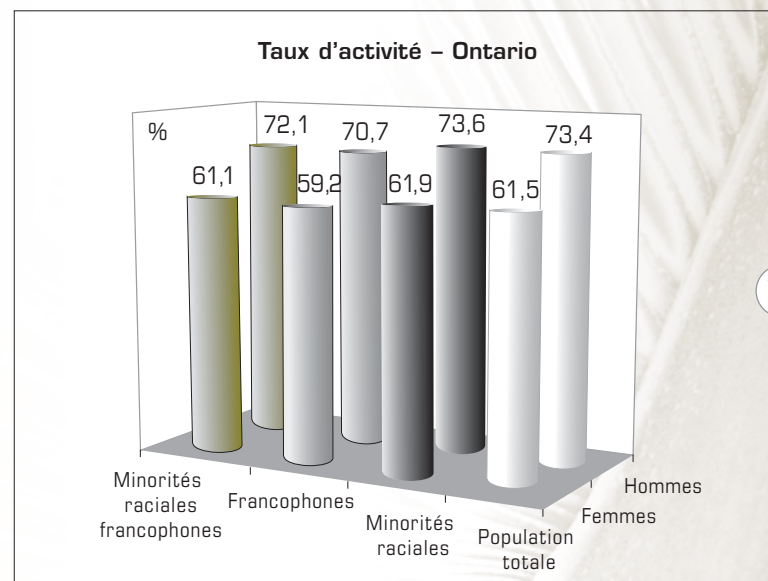
Le taux d'activité des minorités raciales francophones est plus élevé que celui de l'ensemble des francophones dans toutes les régions sauf dans la région centrale (65,5% contre 69,3 %). C'est

16



15

17



dans l'Est que le taux d'activité des minorités raciales francophones est le plus élevé (69,2 %) et dans le Sud-Ouest, le plus faible (61,6 %)⁴.

Le taux d'activité des minorités raciales francophones est inférieur à celui observé pour l'ensemble des francophones

pour les groupes d'âge de moins de 45 ans. On observe la relation inverse chez les 45 ans et plus (*tableau 18*). Pour la majorité des groupes d'âge, les écarts du taux d'activité entre les minorités raciales francophones et la population francophone générale sont relativement importants.

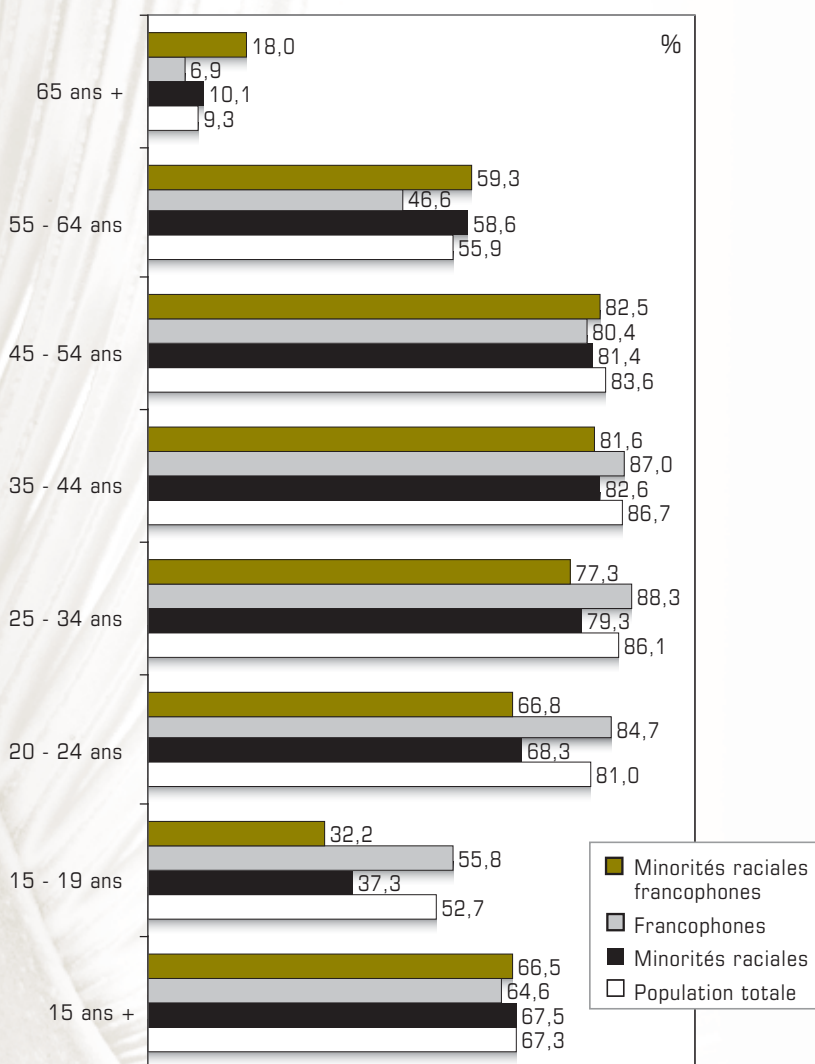
On observe le même phénomène lorsqu'on compare le taux d'activité des minorités raciales francophones à celui de l'ensemble des minorités raciales de la province. Il est inférieur à ces derniers pour les groupes d'âge de moins de 45 ans mais supérieur chez les groupes d'âge de 45 ans et plus. Cependant, les écarts du taux d'activité entre les minorités raciales francophones et les minorités raciales sont moindres que ceux entre les minorités raciales francophones et les francophones dans la population générale.

TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage est le pourcentage de la population active en chômage par rapport à la population active totale. Le taux de chômage des francophones membres d'une minorité raciale est presque deux fois plus élevé que celui des francophones dans la population générale (11,2 % contre 6,1 %). Il est nettement plus élevé que celui des francophones et des minorités raciales dans la population générale et ce, pour les deux sexes (*tableau 19*).

Il est plus élevé que celui de l'ensemble des francophones dans toutes les régions, l'écart le plus important entre les deux groupes se trouvant dans le Sud-Ouest de la province (16,8 % contre 4,9 %). Les écarts sont également substantiels dans les autres régions de

Taux d'activité selon les groupes d'âge – Ontario



18

Tableau 18

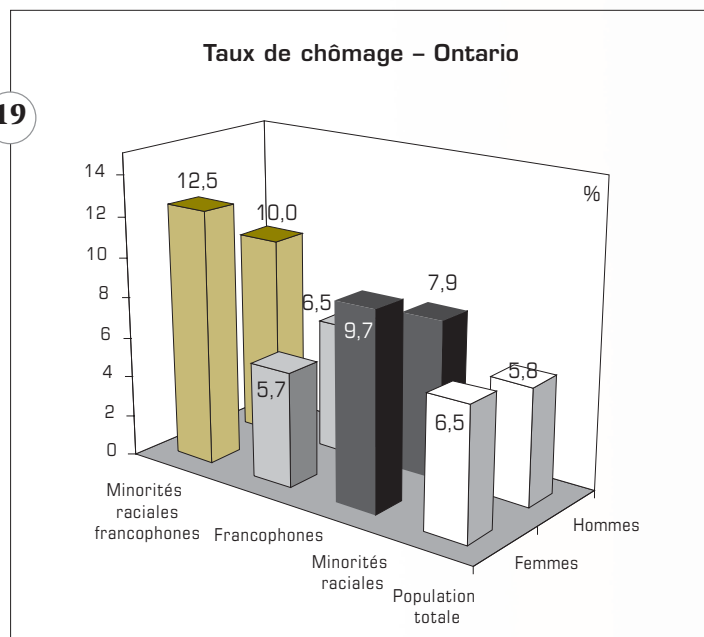
⁴ En excluant le Nord-Ouest dont le nombre sur le marché du travail est relativement faible.

⁵ Idem.

la province (Est, 13,9 % contre 4,7 %; Nord-Est, 18,8 contre 9,3 %; Centre, 9,1 % contre 5,7 %). C'est dans le Nord-Est que le taux de chômage des minorités raciales francophones est le plus élevé et le plus faible, dans la région centrale de la province⁵.

Comme dans la population totale et pour l'ensemble des minorités raciales, le taux de chômage des femmes appartenant aux minorités raciales francophones est supérieur à celui de leurs homologues masculins. On observe la relation inverse chez les francophones dans la population générale : le taux de chômage des femmes est inférieur à celui de leur contrepartie dans la population francophone générale.

Tableau 19



À l'exception du groupe des 65 ans et plus, le taux de chômage des minorités raciales francophones est plus élevé que celui des francophones pour tous les groupes d'âge. Sauf pour les 20 à 24 ans, le taux de chômage des minorités raciales francophones est également plus élevé que celui de l'ensemble des minorités raciales. Cependant les écarts du taux de chômage entre les minorités raciales francophones et les minorités raciales sont moindres que

ceux observés entre les minorités raciales francophones et les francophones dans la population générale (tableau 20).

PROFESSIONS

Les minorités raciales francophones sont surreprésentées par rapport aux francophones dans la population générale dans les occupations liées aux *sciences naturelles*. Elles sont sous-représentées dans les secteurs de la *gestion*, des

Tableau 20

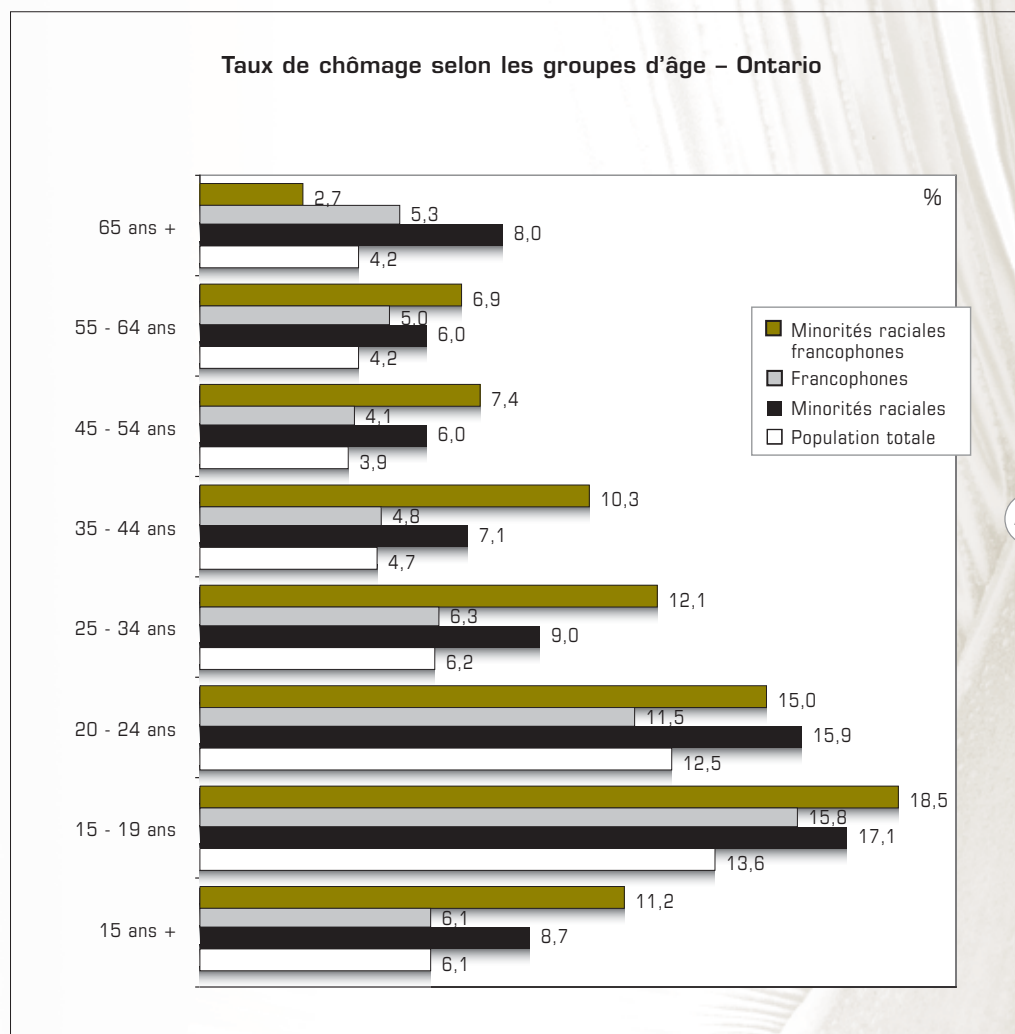


Tableau 20

métiers, transport et machinerie ainsi que dans les professions propres au secteur primaire. Ces observations sont valables pour les deux sexes (**tableau 21**).

Par rapport à leurs homologues féminins dans la population francophone, les femmes francophones membres d'une minorité raciale sont surreprésentées dans les occupations liées à la transformation, fabrication et services d'utilité publique (6,6 % contre 3,3 %). Elles sont cependant sous-représentées dans la catégorie des sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (11,4 % contre 14,1 %). On observe la relation inverse lorsqu'on les compare aux femmes pour l'ensemble des minorités raciales : elles sont surreprésentées par rapport à ces dernières

dans le domaine des sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (11,4 % contre 7,3 %) mais sous-représentées dans les occupations liés à la transformation, fabrication et services d'utilité publique (6,6 % contre 12,8 %).

Les hommes francophones issus des minorités raciales sont surreprésentés par rapport aux hommes francophones dans la population générale dans le secteur des affaires, finance et administration (14,7 % contre 9,9 %), des ventes et services (20,9 % contre 17,4 %), des sciences sociales, enseignement, administration publique et religion (8 % contre 5,7 %) et dans le secteur de la santé (4 % contre 1,8 %). Sauf dans le secteur des ventes

et services, ils sont également surreprésentés par rapport aux hommes pour l'ensemble des minorités raciales.

LANGUE D'USAGE AU TRAVAIL

En 2001, Statistique Canada a introduit dans le formulaire long une nouvelle question portant sur la langue utilisée au travail. Cette variable a pour objectif de mesurer la langue d'usage au travail au sein de la population active de 15 ans et plus.

Sur cinq francophones issus d'une minorité raciale, un seul a indiqué utiliser le français le plus souvent au travail. Cette proportion est inférieure à celle observée chez les francophones dans la population générale (19,7 % contre 33,5 %).

Professions, population âgée de 15 ans ou plus

CNP-S 2001

	HOMMES				FEMMES			
	Minorités raciales francophones	Francophones	Minorités raciales	Population totale	Minorités raciales francophones	Francophones	Minorités raciales	Population totale
Toutes les professions	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Gestion	12,4	13,7	11,4	13,7	6,6	8,6	7,3	8,9
Affaires, finance et administration	14,7	9,9	12,9	9,8	29,1	30,8	28,4	27,9
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	17,9	9,5	14,9	10,3	7,4	3,0	5,1	3,4
Secteur de la santé	4,0	1,8	2,7	1,9	8,0	7,4	8,3	8,1
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	8,0	5,7	3,7	4,7	11,4	14,1	7,3	10,8
Arts, culture, sports et loisirs	2,5	2,2	1,9	2,5	2,6	3,5	2,2	3,3
Ventes et services	20,9	17,4	20,2	18,6	26,6	26,1	26,1	27,7
Métiers, transport et machinerie	10,5	27,2	17,3	24,5	1,5	2,2	2,2	2,4
Professions propres au secteur primaire	0,7	4,8	0,9	3,9	0,4	1,1	0,3	1,5
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	8,4	8,0	14,1	10,1	6,6	3,3	12,8	6,1

21

22

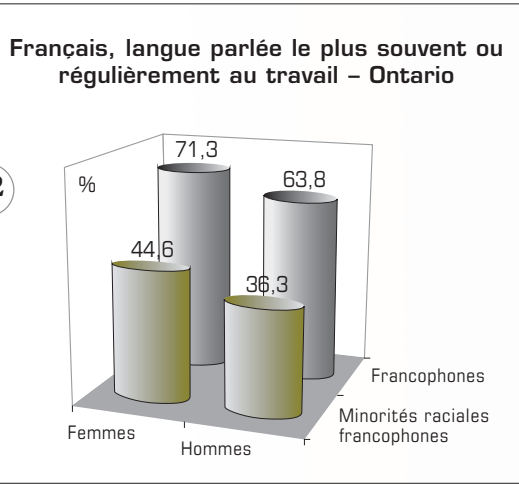


Tableau 22

Deux francophones sur cinq issus d’une minorité raciale ont déclaré utiliser le français en milieu professionnel (français parlé le plus souvent ou régulièrement). Cette proportion est également plus faible que celle observée dans la population francophone générale (40,1 % contre 67,4 %).

Les femmes francophones membres d’une minorité raciale sont en proportion plus élevée que leurs homologues masculins à utiliser le français en milieu du travail (44,6 % contre 36,3 %). On observe le même phénomène dans la population francophone générale (71,3 % contre 63,8 %) (tableau 22).

Parmi les francophones membres des minorités raciales, la proportion parlant français en milieu de travail est plus faible chez les jeunes de 15 à 24 ans et les personnes âgées de 55 ans et plus que dans les autres groupes d’âge. Ils se démarquent des francophones dans la population générale : la proportion parlant français chez les jeunes de 15 à 24 ans est similaire à celles observées dans les autres groupes d’âge de moins de 55 ans (tableau 23).

23

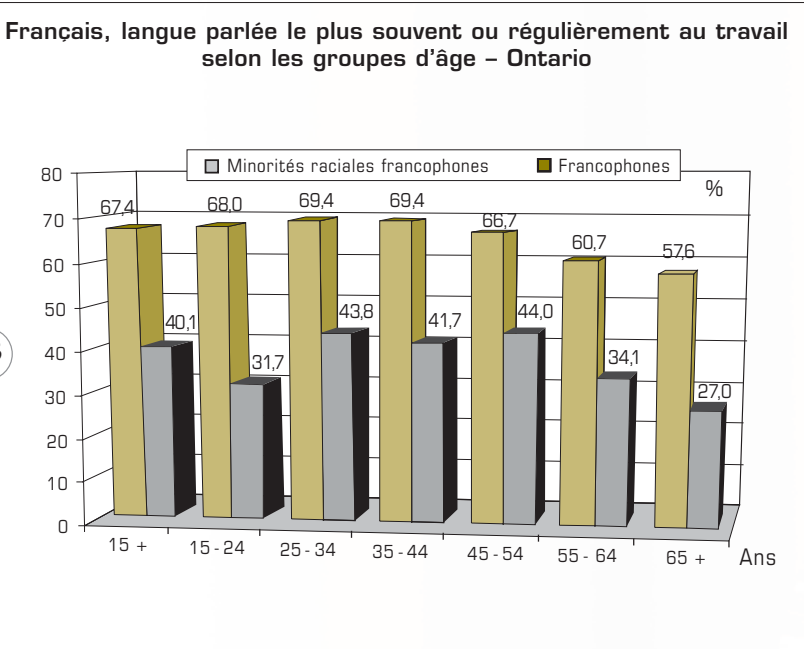


Tableau 23

REVENU

REVENU D’EMPLOI

Niveaux de revenu

Les minorités raciales francophones sont surreprésentées dans les catégories de revenu d’emploi inférieures à 30 000 \$ et sous-représentées dans les tranches de revenu supérieures à 30 000 \$ par rapport à la population francophone totale.

Par rapport à l’ensemble des minorités raciales, les minorités raciales francophones sont surreprésentées dans la tranche de revenu inférieure à 10 000 \$ (30 % contre 25,2 %) et la tranche supérieure à 50 000 \$ (17,1 % contre 15,7 %). Les minorités raciales francophones sont sous-représentées dans les tranches de revenu intermédiaires, soit de 20 000 \$ à 40 000 \$ (tableau 24).

24

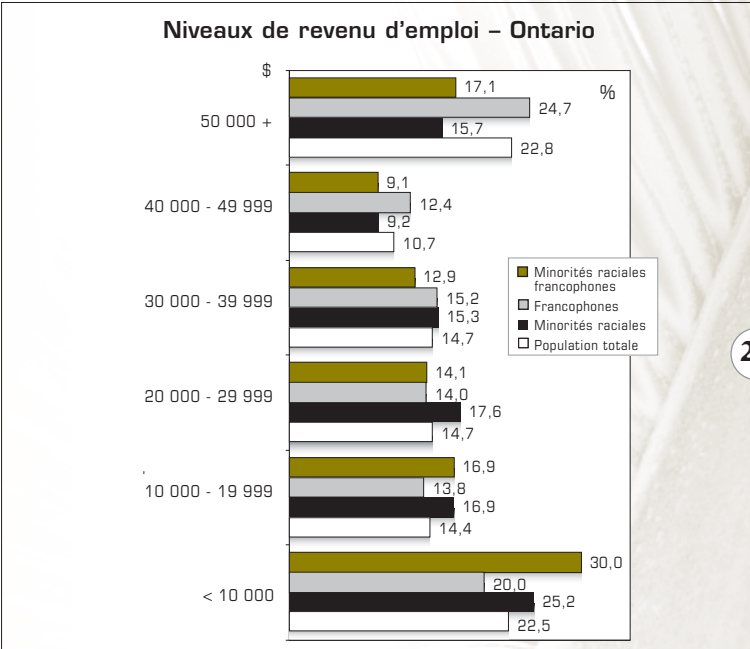


Tableau 24

Les femmes francophones issues d'une minorité raciale sont sous-représentées par rapport à leurs homologues masculins dans les tranches de revenu supérieures à 40 000 \$ (*tableau 25*). On observe la même relation entre les sexes dans la population francophone générale et pour l'ensemble des minorités raciales de la province.

Revenu moyen

Le revenu d'emploi moyen annuel des francophones issus d'une minorité raciale est plus faible que celui des francophones dans la population générale (29 039 \$ contre 35 796 \$). Il est légèrement plus élevé que celui des minorités raciales dans la population générale (29 039 \$ comparativement à 28 978 \$). Cependant, le revenu d'emploi médian des minorités raciales francophones est substantiellement plus faible que celui des francophones dans la population générale (21 117 \$



contre 30 054 \$) et de l'ensemble des minorités raciales de la province (21 117 \$ contre 23 990 \$).

Les femmes issues d'une minorité raciale francophone ont un revenu d'emploi moyen annuel inférieur à celui de leurs homologues dans la population francophone générale (22 161 \$ contre 28 731 \$). Il est également inférieur à celui des femmes pour l'ensemble des minorités raciales de la province (22 161 \$ contre 23 840 \$). Chez les hommes membres d'une

minorité raciale, le revenu d'emploi moyen est inférieur à celui des francophones (35 039 \$ contre 42 593 \$) mais supérieur à celui pour l'ensemble des minorités raciales (35 039 \$ contre 33 728 \$) (*tableau 26*).

L'écart salarial homme-femme est plus marqué chez les francophones appartenant à une minorité raciale que chez les francophones dans la population générale et dans l'ensemble des minorités raciales de la province. En effet, le revenu d'emploi moyen des femmes issues des minorités raciales francophones représente 63,2 % du revenu moyen de leurs homologues masculins (22 161 \$ contre 35 039 \$). Chez les francophones, le revenu des femmes représente 67,5 % du revenu des hommes (28 731 \$ contre 42 593 \$). Il représente 70,7 % du revenu des hommes dans l'ensemble des minorités raciales (23 840 \$ contre 33 728 \$).

25

Niveaux de revenu d'emploi des minorités raciales francophones selon le sexe – Ontario

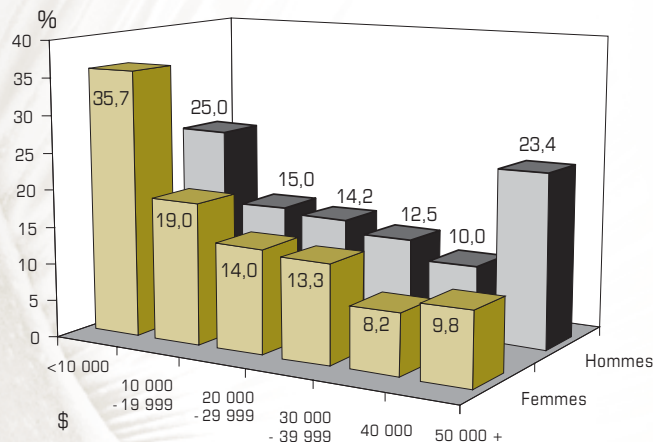
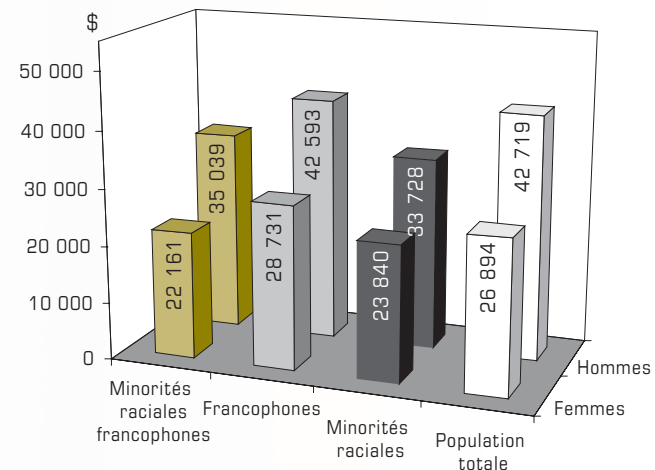


Tableau 25

Revenu d'emploi moyen selon le sexe – Ontario



26

Tableau 26

REVENU TOTAL

Niveaux de revenu

Par rapport à la population francophone totale, les minorités raciales francophones sont surreprésentées dans les catégories de revenu total inférieures à 20 000 \$ et sous-représentées dans les tranches de revenu supérieures à 20 000 \$ (*tableau 27*).

Comme pour le revenu d'emploi, les minorités raciales francophones sont surreprésentées par rapport à l'ensemble des minorités raciales dans la tranche de revenu inférieure à 10 000 \$ (34,5 % contre 30,4 %) et la tranche

supérieure à 50 000 \$ (15 % contre 13,6 %). Elles sont également sous-représentées dans les tranches de revenu intermédiaires, soit de 20 000 \$ à 40 000 \$.

Les femmes francophones issues d'une minorité raciale sont sous-représentées par rapport à leurs homologues masculins dans les tranches de revenu total supérieures à 20 000 \$, notamment dans la tranche des 50 000 \$ et plus (8,2 % contre 22,2 %) (*tableau 28*). On observe la même relation entre les sexes dans la population francophone générale et pour l'ensemble des minorités raciales de la province.

Revenu moyen

En 2001, le revenu moyen total des francophones issus d'une minorité raciale est plus faible que celui des francophones dans la population générale (26 809 \$ contre 33 400 \$).

Comme pour le revenu d'emploi, il est légèrement plus élevé que celui des minorités raciales dans la population générale (26 809 \$ comparativement à 26 409 \$). Le revenu total médian des minorités raciales francophones est également substantiellement plus faible que celui des francophones dans la population générale (17 932 \$ contre 26 816 \$) et dans l'ensemble des minorités raciales de la province (17 932 \$ contre 20 059 \$).

Tableau 27

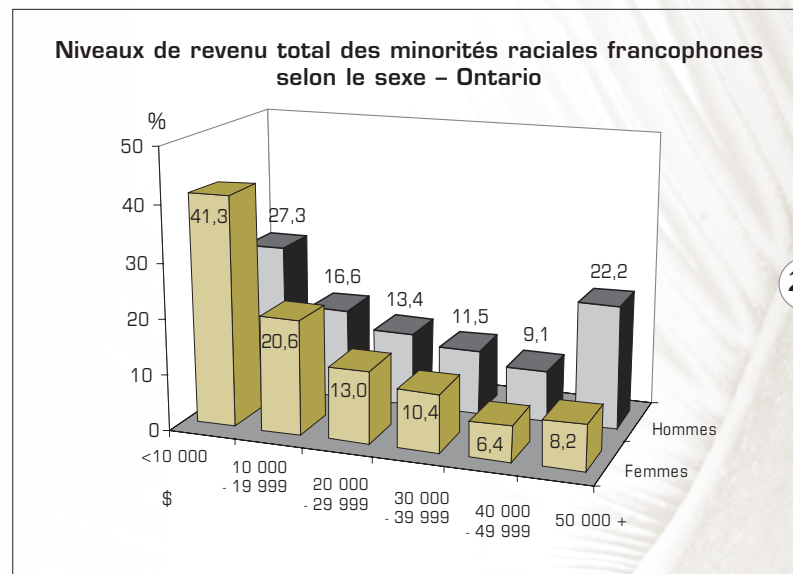
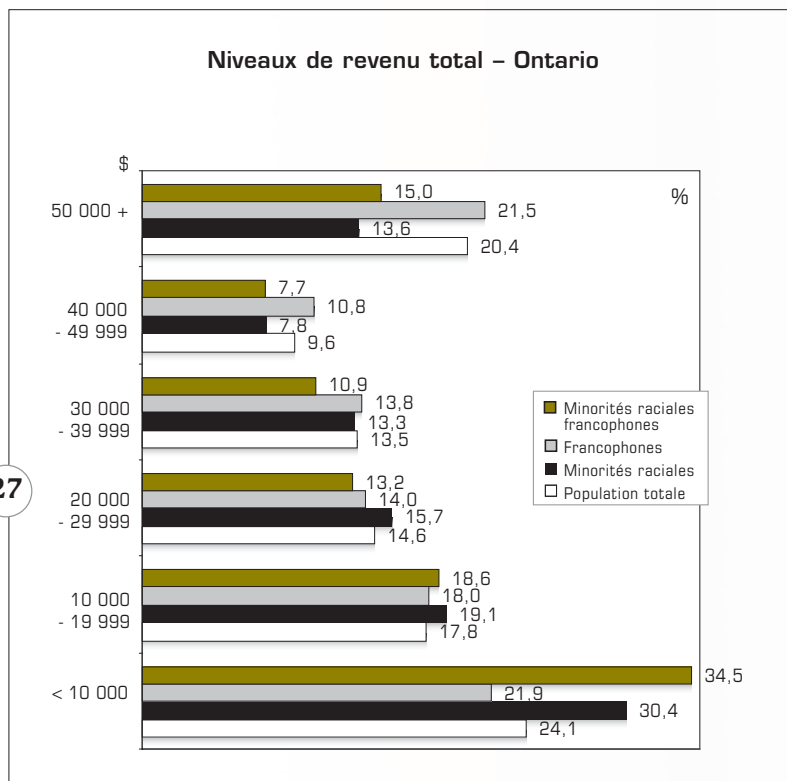


Tableau 28

29

Revenu total moyen – Ontario

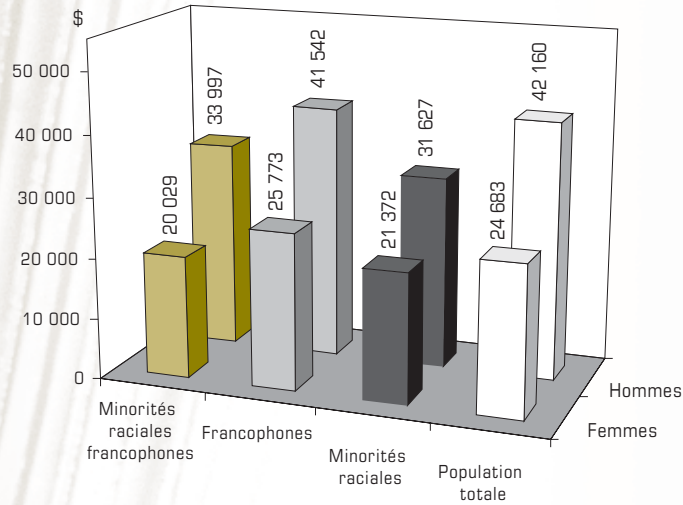


Tableau 29

générale (20 029 \$ contre 25 773 \$). Il est également inférieur à celui des femmes pour l'ensemble des minorités raciales de la province (20 029 \$ contre 21 372 \$). Chez les hommes francophones membres d'une minorité raciale, le revenu total moyen est inférieur à celui des francophones (33 997 \$ contre 41 542 \$) mais supérieur à celui pour l'ensemble des minorités raciales (33 997 \$ contre 31 627 \$) (*tableau 29*).

Le revenu total moyen des femmes francophones issues des minorités raciales représente 58,9 % du revenu de leurs homologues masculins (20 029 \$ contre 33 997 \$). L'écart de revenu total homme-femme est plus marqué chez les francophones appartenant à une minorité raciale que chez les francophones dans la population générale et dans l'ensemble des minorités raciales de la province. En effet, le revenu total moyen des femmes francophones représente 62 % du revenu des hommes (25 773 \$ contre 41 542 \$). Il représente 67,6 % du revenu des hommes dans l'ensemble des minorités raciales (21 372 \$ contre 31 627 \$).

30

Niveaux de revenu familial – Ontario

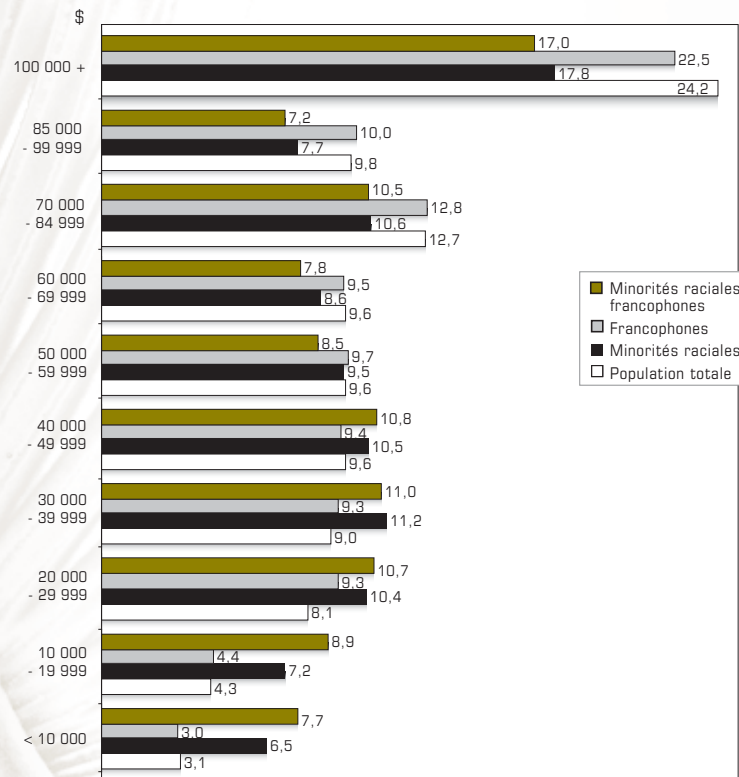


Tableau 30

REVENU FAMILIAL

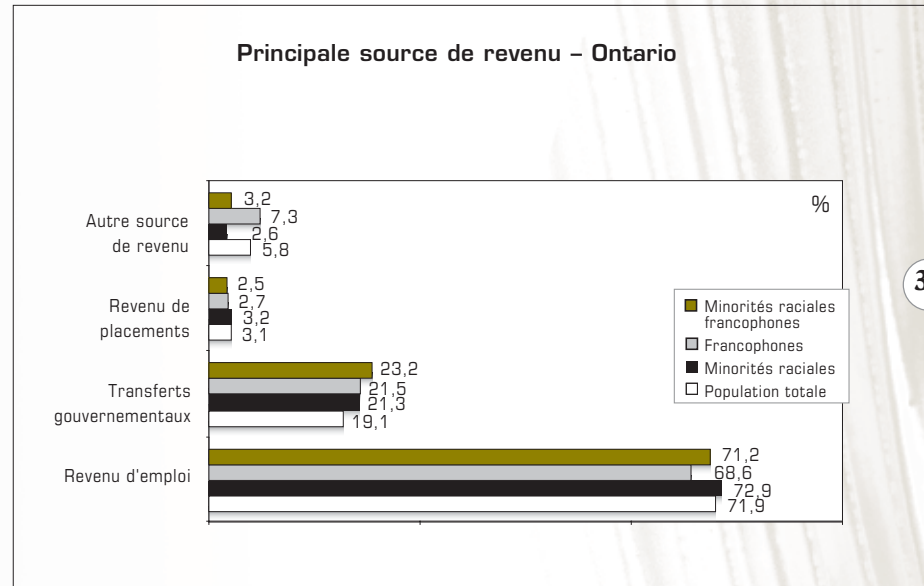
Par rapport à la population francophone totale, les minorités raciales francophones sont surreprésentées dans les catégories de revenu familial inférieures à 50 000 \$ et sous-représentées dans les tranches de revenu supérieures à 50 000 \$ (*tableau 30*).

Les écarts de revenu entre les minorités raciales francophones et les minorités raciales dans la population générale sont moindres que ceux observés entre la population francophone issue d'une minorité raciale et l'ensemble de la population francophone de la province. Les minorités raciales francophones sont surreprésentées par rapport à l'ensemble des minorités raciales dans les tranches de revenu inférieures à 20 000 \$ et sous-représentées dans les tranches de revenu entre 50 000 \$ et 70 000 \$. Par contre, leurs proportions sont relativement proches de celles observées pour les minorités raciales dans les tranches de revenus familiaux supérieures à 70 000 \$.

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU

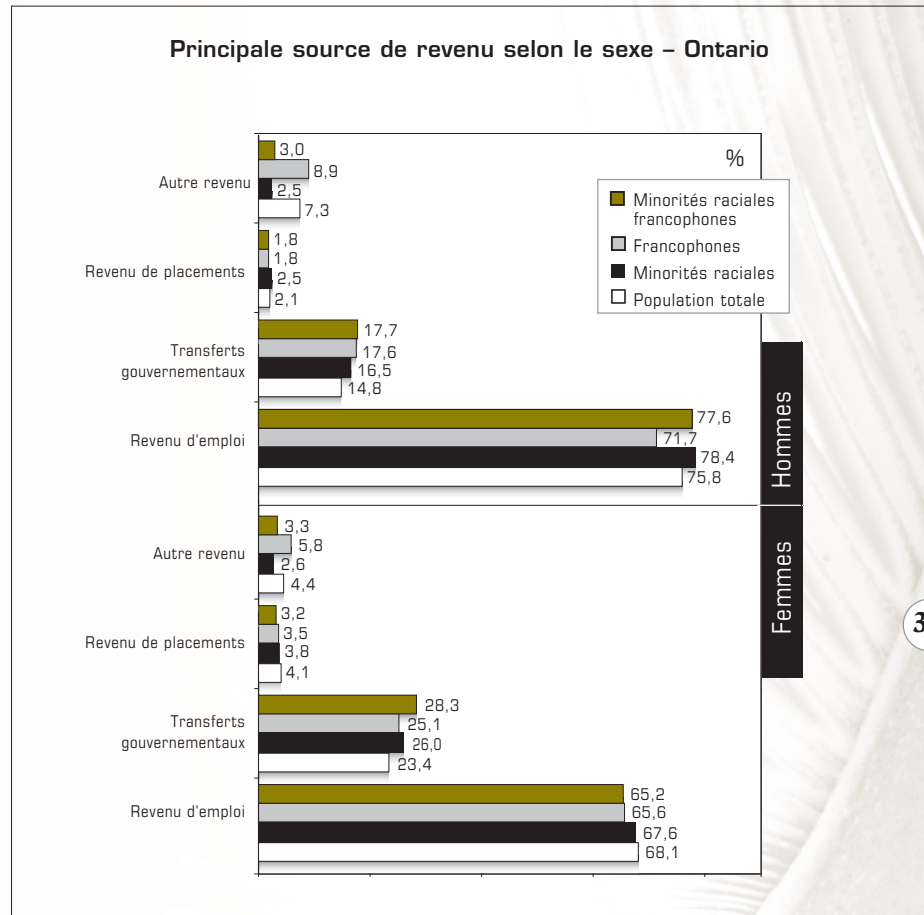
L'emploi est la principale source de revenu pour la majorité des francophones issus des minorités raciales (71,2 %). Il est également la principale source de revenu pour l'ensemble des francophones (68,6 %), des minorités raciales (72,9 %) et de la population totale (71,9 %) (*tableau 31*).

Près d'un francophone sur quatre appartenant à une minorité raciale tire son revenu principalement des transferts gouvernementaux (23,2 %). Cette proportion est supérieure à celle observée chez les francophones dans la population générale et l'ensemble des minorités raciales de la province (21,5 % et 21,3 %).



31

Tableau 31



32

Tableau 32

Tout comme pour l'ensemble des francophones et des minorités raciales, on observe des écarts importants entre les hommes et les femmes. Une plus faible proportion de femmes que d'hommes tirent leur revenu principalement d'un emploi (65,2 % contre 77,6 %). En revanche, une plus forte proportion de femmes dépendent des transferts gouvernementaux (28,3 % contre 17,7 %) (*tableau 32*).

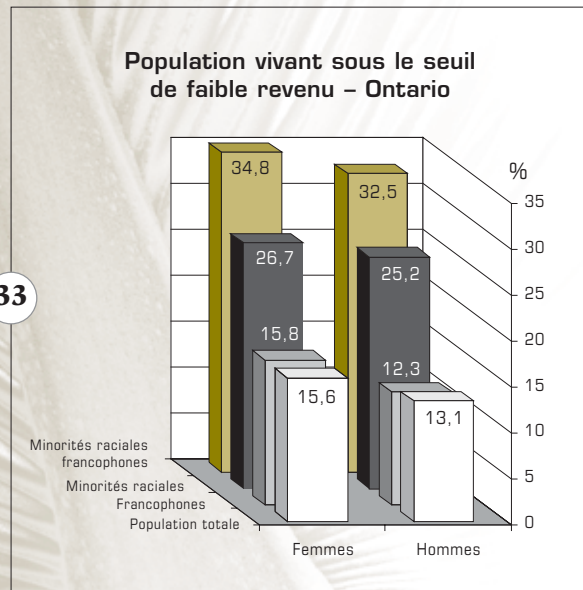
La proportion de femmes francophones issues d'une minorité raciale tirant leur revenu principalement d'un emploi est similaire à celle observée chez les femmes dans la population francophone totale (65,2 % contre 65,6 %) mais inférieure à celle pour l'ensemble des minorités raciales (67,6 %). Cependant, la proportion de femmes francophones membres des minorités raciales dont la principale source de revenu se

trouve dans la catégorie des transferts gouvernementaux est supérieure à celle observée chez les francophones et les minorités raciales du même sexe (28,3 %, 25,1 % et 26 % respectivement).

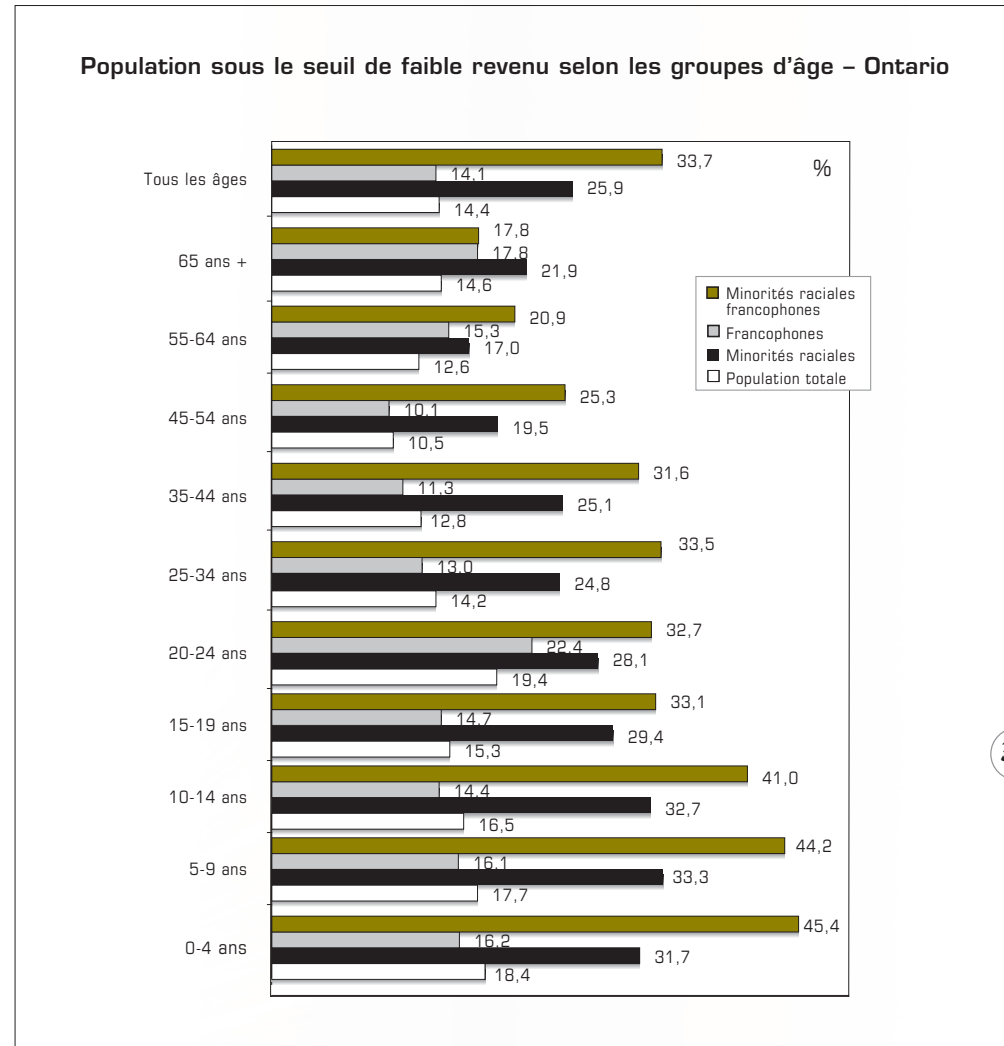
Chez les hommes francophones membres d'une minorité raciale, la proportion tirant leur revenu principalement d'un emploi est supérieure à celle observée chez leurs homologues masculins dans

la population francophone totale mais légèrement inférieure à celle pour l'ensemble des minorités raciales (77,6 %, 71,7 % et 78,4 % respectivement). La proportion tirant leur revenu principalement de transferts gouvernementaux est similaire à celle chez les hommes francophones mais supérieure à celle chez leurs homologues masculins pour l'ensemble des minorités raciales (17,7 %, 17,6 % et 16,5 % respectivement).

33
Tableau 33



34
Tableau 34



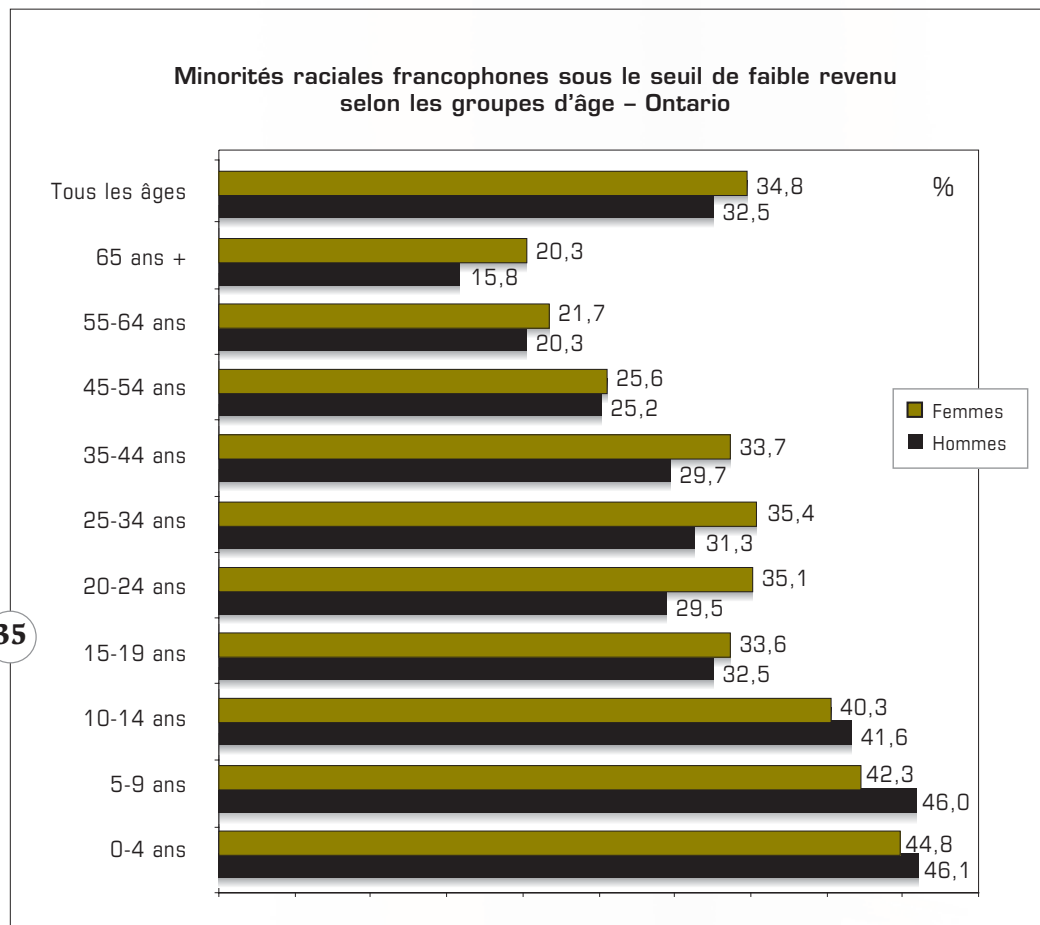
SEUIL DE FAIBLE REVENU

La proportion de minorités raciales francophones vivant sous le seuil de faible revenu est plus de deux fois plus élevée que celle observée pour les francophones (33,7 % contre 14,1 %). La proportion sous le seuil de faible revenu est également supérieure à celle observée pour l'ensemble des minorités raciales de la province (25,9 %). Cette observation est valable pour les deux sexes (*tableau 33*).

La proportion de minorités raciales francophones sous le seuil de faible revenu diminue avec l'augmentation en âge : de 45,4 % chez les 0 à 4 ans, la proportion est de 17,8 % chez les personnes de 65 ans et plus. Les variations en fonction du groupe d'âge sont moins importantes chez les francophones dans la population générale et pour l'ensemble des minorités raciales que chez les minorités raciales francophones (*tableau 34*).

La proportion de minorités raciales francophones sous le seuil de faible revenu est plus élevée que la proportion chez les francophones et l'ensemble des minorités raciales pour tous les groupes d'âge sauf chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Pour ce groupe d'âge, la proportion sous le seuil de faible revenu est similaire à celle des francophones (17,8 %) mais plus faible que celle observée pour l'ensemble des minorités raciales (17,8 et 21,9 %).

La proportion de minorités raciales francophones vivant sous le seuil de faible revenu est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (34,8 % contre 32,5 %). On observe le même phénomène dans la population francophone générale (15,8 % contre 12,3 %) et pour l'ensemble des minorités raciales (26,7 % contre 25,2 %). Chez les francophones, cette relation entre les hommes et les femmes est observée dans tous les groupes d'âge. Ce n'est cependant pas le cas chez les minorités raciales francophones. La proportion sous le seuil de faible revenu est plus élevée chez les hommes que chez les femmes pour les jeunes de moins de 15 ans. On observe l'inverse chez les minorités raciales francophones dans les groupes d'âge de 15 ans et plus (*tableau 35*).



GLOSSAIRE ET RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

DÉFINITIONS

Les définitions sont tirées du *Dictionnaire du recensement de 2001* et du *Guide de consultation du recensement de Statistique Canada*.

Famille de recensement (modifiée en 2002)

Couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement. Un couple vivant en union libre peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants dans une famille de recensement incluent les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence de parents (variable du formulaire 2B).

Immigrant

Personne qui est ou qui a déjà été immigrant reçu au Canada. Par année d'immigration on entend l'année durant laquelle la personne a obtenu le statut d'immigrant reçu pour la première fois c'est-à-dire ayant reçu pour la première fois des autorités de l'immigration l'autorisation de résider au Canada en permanence (variable du formulaire 2B)

Langue maternelle

La première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement (variable du formulaire 2A). Dans le formulaire 2B, la question sur la langue maternelle figurait après les trois autres questions sur la langue.

Langue parlée au travail

Langue que le recensé parlait le plus souvent au travail ou de façon régulière au moment du recensement. Il s'agit d'une nouvelle variable (variable du formulaire 2B).

Minorité raciale

Selon la *Loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi (1986)*, une personne appartenant à une minorité raciale (minorité visible) est une personne (autre que autochtone) qui n'est pas de race blanche ou qui n'a pas la peau blanche. À partir de 1996, les données sur les minorités raciales sont tirées d'une question directe sur les groupes de population. Les groupes suivants sont inclus dans la variable : Chinois, Sud-Asiatique (p. ex. , Indien de l'Inde, Pakistanais, Pendjabi et Sri-Lankais), Noirs (p. ex. , Africain, Haïtien, Jamaïcain et Somalien), Arabe/Asiatique occidental (p. ex., Arménien, Égyptien, Iranien, Libanais et Marocain), Philippin, Asiatique du Sud-Est (p. ex., Cambodgien, Indonésien, Laotien et Vietnamien), Latino-Américain, Japonais, Coréen et autre (variable du formulaire 2B).

Minorité raciale francophone

La population francophone issue des minorités raciales a été estimée à partir de la variable sur la *minorité raciale* combinée à la variable *français, première langue officielle parlée*, plutôt que la variable *français, langue maternelle*. La variable *français, première langue officielle parlée* est calculée à partir de trois questions du questionnaire concernant la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles.

Globalement, la variable *français, première langue officielle parlée* mène à des résultats très comparables à ceux de la variable *français langue maternelle* en ce qui a trait à la population francophone. Il est cependant apparu que combinée à la variable sur la *minorité raciale*, la variable sur la *première langue officielle parlée* donnait une représentation plus adéquate de la communauté francophone issue des minorités raciales que la variable sur la *langue maternelle seule*.

Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité correspond à la dernière année d'études primaires ou secondaires, terminée ou non ou à la dernière année universitaire ou collégiale terminée. L'obtention d'un grade, d'un certificat ou diplôme est considéré comme étant supérieur au nombre d'années de scolarité achevées sans l'obtention d'un diplôme. Il s'agit d'une variable du formulaire 2B qui est compilée pour les personnes de 15 ans et plus (variable du formulaire 2B).

Population active

La population active comprend les personnes âgées de 15 ans et plus qui étaient occupées ou en chômage pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement. Les personnes occupées comprennent les personnes qui avaient fait un travail quelconque contre rémunération ou à leur compte. Les chômeurs comprennent les personnes qui avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes, les personnes qui avaient été mises à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi et les personnes ayant pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

Population francophone

Les francophones sont identifiés selon leur réponse à la question : *Quelle est la langue apprise en premier lieu à la maison dans l'enfance et encore comprise ?* Dans ce document, les francophones comprennent les personnes ayant indiqué le français comme seule langue maternelle ou l'une des langues maternelles (réponses uniques ou multiples).

Première langue officielle parlée

La *première langue officielle parlée* se rapporte à la variable spécifiée dans le cadre de l'application de la *Loi fédérale sur les langues officielles*. Cette variable est calculée à partir de trois questions du questionnaire concernant la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles.

Le nombre de francophones appartenant à une minorité raciale est déterminé à partir de la variable *minorité raciale* combinée à la variable *français, première langue officielle parlée*. Cette variable donne une représentation plus adéquate de la population francophone issue des minorités raciales que la variable sur la langue maternelle.

Principal domaine d'études

Principale discipline dans laquelle a étudié la personne ayant obtenu une attestation d'études postsecondaires (grade, certificat ou diplôme). Il s'agit de la plus haute attestation d'études obtenue parmi toutes les études postsecondaires faites par cette personne (variable du formulaire 2B).

Principale source de revenu

La principale source de revenu est la composante représentant la part la plus importante du revenu total d'une personne en 2000 : revenu d'emploi (salaires et traitements et revenu d'un travail autonome); revenus de placement (dividendes, intérêts et autres revenus de placement); transferts gouvernementaux (pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti, prestations du Régime de pensions du Canada, prestations d'assurance-emploi, prestations fiscales canadiennes pour enfants et autres revenus provenant de sources publiques); autre revenu (pensions de retraite et rentes ou autre revenu en espèces) (variable du profil 2B).

Professions

La profession correspond au genre de travail effectué par le recensé pendant la semaine ayant précédé le recensement. Le genre de travail exécuté est défini d'après le type d'emploi occupé par le recensé et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Les données sur la profession sont produites selon la Classification des professions pour statistiques de 2001 (CNP-S 2001) et comprennent 10 grandes catégories professionnelles.

Revenu d'emploi

Le revenu d'emploi est le revenu total reçu en 2000 par toute personne de 15 ans et plus comme salaire et traitements, revenu net dans une entreprise non agricole non constituée en société et/ou dans l'exercice d'une profession (honoraires professionnels) ou revenu net provenant d'un travail autonome agricole (variable du formulaire 2B).

Revenu familial

Le revenu total d'une famille de recensement est calculé par la somme de tous les revenus totaux de tous les membres de la famille âgés de 15 ans et plus obtenus durant l'année civile ayant précédé le recensement. Le revenu inclut les salaires et les traitements, le travail autonome provenant d'une entreprise agricole et non agricole, les transferts gouvernementaux, le revenu de placement, les pensions de retraite et rentes et autre revenu en espèces (variable du formulaire 2B).

Revenu médian

Le revenu médian représente le niveau de revenu où les revenus de la moitié des individus se situent au-dessus et ceux de l'autre moitié au-dessous.

Revenu moyen

Le revenu moyen correspond à la somme des revenus d'un groupe en particulier divisé par le nombre de personnes qui ont déclaré un revenu en 2000 dans ce groupe.

Revenu total par personne

Le revenu total par personne est calculé par la somme des sources suivantes de revenus par toute personne de 15 ans et plus pendant l'année financière de 2000 : salaires et traitements, revenu net provenant d'une entreprise agricole et non agricole, transferts gouvernementaux (pension de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti, prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, prestations d'assurance-emploi, prestations fiscales fédérales pour enfants et autre revenu provenant de sources publiques), revenu de placement (dividendes, intérêts et autre revenu de placement), pensions de retraite et rentes et autre revenu en espèces (variable du formulaire 2B).

Seuil de faible revenu

Population dans les ménages privés dont le revenu est inférieur ou égal au seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu est déterminé en fonction de la taille du ménage et du secteur de résidence.

Taux d'activité

Le taux d'activité est le pourcentage de la population active totale, c'est-à-dire population occupée ou étant à la recherche d'un emploi, par rapport à la population âgée de 15 ans et plus (variable du formulaire 2B).

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de la population active en chômage par rapport à la population active totale. Autrement dit, le taux de chômage se rapporte à la main-d'œuvre sans emploi et est exprimé en pourcentage de la main-d'œuvre totale pour la semaine de référence du recensement (variable du formulaire 2B).